



Infotel

THE WEB-TO-DATABASE COMPANY

Document de référence 2008

Société Anonyme au capital de 2 542 560 euros
Tour Gallieni II
36 Avenue du Général-de-Gaulle
93170 BAGNOLET



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

Message du Président.....	7
1. Personnes responsables.....	9
1.1. Responsable du document de référence.....	9
1.2. Attestation du responsable du document de référence.....	9
2. Contrôleurs légaux des comptes.....	11
2.1. Commissaires aux comptes titulaires.....	11
2.2. Commissaires aux comptes suppléants.....	11
2.3. Honoraires des commissaires aux comptes.....	12
3. Informations financières sélectionnées.....	13
4. Facteurs de risque.....	15
4.1. Risques liés à l'activité.....	15
4.1.1. Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)	15
4.1.2. Risques technologiques.....	16
4.1.3. Baisse des prix.....	16
4.1.4. Arrivée de nouveaux concurrents.....	16
4.1.5. Difficulté à gérer la croissance.....	16
4.2. Assurances – Couverture des risques éventuels.....	16
4.3. Risque de marché.....	17
4.3.1. Risque de change.....	17
4.3.2. Risque de taux.....	17
4.3.3. Risque de liquidité.....	18
4.3.4. Risque sur actions.....	18
4.4. Risques juridiques.....	18
4.4.1. Réglementation particulière.....	18
4.4.2. Confidentialité.....	18
4.4.3. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle.....	18
4.4.4. Non-respect d'obligations de résultat.....	18
4.4.5. Faits exceptionnels et litiges.....	19
4.4.6. Nantissements d'actifs de l'émetteur.....	19
4.5. Risques industriels et liés à l'environnement.....	19
5. Informations concernant l'émetteur.....	21
5.1. Histoire et évolution de la société.....	21
5.1.1. Dénomination sociale et nom commercial de la Société.....	21
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement.....	21
5.1.3. Date de constitution et durée.....	21
5.1.4. Siège social, forme juridique et législation applicable.....	21
5.1.5. Historique.....	21
5.2. Investissements.....	22
5.2.1. Principaux investissements réalisés.....	23
5.2.2. Principaux investissements en cours.....	23
6. Aperçu des activités.....	25
6.1. Généralités.....	25
6.1.1. Principales activités.....	25
6.2. Stratégie.....	25
6.2.1. Le modèle d'Infotel.....	25
6.2.2. Le plan « Ambitions 2012 ».....	26
6.3. Les services : les réponses sur mesure, au forfait comme en régie.....	27
6.3.1. Les spécificités d'Infotel.....	27
6.3.2. Quelques-unes des références prestigieuses du groupe Infotel.....	28
6.4. Les logiciels : les outils des grands systèmes d'information.....	28
6.4.1. Concevoir et commercialiser des logiciels performants.....	28
6.4.2. Des logiciels répondant aux besoins des grands sites informatiques.....	29
6.4.3. Le support technique.....	29
6.5. Principaux marchés.....	29
6.5.1. Le marché des Logiciels et Services en France.....	29
6.5.2. Répartition de l'activité d'Infotel.....	30
6.5.3. Logiciels outils.....	31
6.6. Événements exceptionnels.....	32
6.7. Propriété intellectuelle et industrielle.....	32
6.8. Position concurrentielle.....	32

7. Organisation du Groupe	33
7.1. Place de la société Infotel au sein du Groupe	33
7.2. Filiales	33
7.2.1. Description et activité des filiales.....	33
7.2.2. Activité d'Infotel Conseil en 2008.....	34
7.2.3. Activité d'Odaxys en 2008	34
7.2.4. Autres informations sur les filiales	35
7.3. Organisation fonctionnelle et ressources humaines	36
7.3.1. Organigramme fonctionnel	36
7.3.2. Les entités et leur rôle.....	36
8. Propriétés immobilières, usines et équipements.....	39
8.1. Locaux utilisés par le Groupe.....	39
8.2. Questions environnementales.....	40
9. Examen de la situation financière et du résultat.....	41
9.1. Situation financière.....	41
9.2. Résultat	41
9.2.1. Groupe	41
9.2.2. Société mère	42
9.2.3. Stratégie ou facteur de nature gouvernementale	42
9.3. Capitaux propres	42
10. Trésorerie et capitaux.....	43
11. Recherche et développement, brevets et licences.....	45
12. Information sur les tendances	47
12.1. Tendances depuis la fin de l'exercice 2008	47
12.2. Tendances pour l'exercice 2009	47
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	49
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale.....	51
14.1. Organes d'administration, de direction, de surveillance	51
14.1.1. Composition des organes d'administration et de direction générale.....	51
14.2. Conflits d'intérêts.....	52
15. Rémunérations et avantages.....	53
15.1. Rémunérations des dirigeants	53
15.2. Engagements de retraite et autres avantages au personnel	53
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	55
16.1. Mandats et contrats de service	55
16.2. Gouvernement d'entreprise et comités	55
16.3. Limitations des pouvoirs du Directeur général.....	55
16.4. Autres informations sur le gouvernement d'entreprise	55
16.5. Rapport du président sur les procédures de contrôle interne	56
Introduction : rappel des obligations légales.....	56
1 ^{ère} Partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration	56
2 ^e Partie : Limitations des pouvoirs du directeur général	58
3 ^e Partie : Procédures de contrôle interne.....	59
Tableaux recommandés par l'AMF sur les rémunérations des mandataires sociaux.....	65
16.6. Rapport des commissaires aux comptes	69
17. Salariés et personnel.....	71
17.1. Effectifs.....	71
17.2. Participation et intéressement.....	71
17.3. Participation au capital	71
17.4. Plans d'options de souscription d'actions	72
17.5. Conséquences sociales	73
18. Principaux actionnaires	75
18.1. Tableau d'évolution de la répartition du capital sur les trois dernières années	75
19. Opérations avec des apparentés.....	77
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	79
20.1. Informations financières historiques.....	79
20.2. États financiers consolidés.....	79
20.2.1. Bilan consolidé.....	79
20.2.2. Compte de résultat consolidé	81
20.2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	82
20.2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	83
20.2.5. Méthodes comptables et notes explicatives	84
Généralités.....	84

Compte de résultat consolidé	96
Bilan actif consolidé	98
Bilan passif consolidé	102
Informations complémentaires	105
20.3. États financiers sociaux	107
20.3.1. Bilan Actif	107
20.3.2. Bilan Passif	108
20.3.3. Compte de résultat.....	109
20.3.4. Annexe aux comptes annuels.....	111
20.4. Rapports des commissaires aux comptes	120
20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	120
20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	121
20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	123
20.5. Date des dernières informations financières.....	124
20.6. Informations financières intermédiaires	124
20.7. Politique de distribution des dividendes	124
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	124
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	124
21. Informations complémentaires	125
21.1. Capital social	125
21.1.1. Évolution du capital depuis la création de la société	125
21.1.2. Actions autorisées non encore émises	126
21.1.3. Actions non représentatives du capital	126
21.1.4. Actions autodétenues	126
21.1.5. Valeurs mobilières complexes	127
21.1.6. Droits d'acquisition et/ou d'obligation au capital non libéré	127
21.1.7. Options ou accords conditionnels pour les membres du Groupe.....	127
21.1.8. Historique du capital social	127
21.2. Acte constitutif et statuts	127
21.2.1. Objet social	127
21.2.2. Membres des organes d'administration et de direction	127
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	130
21.2.4. Modifications des droits des actionnaires	130
21.2.5. Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires	130
21.2.6. Changement de contrôle.....	131
21.2.7. Franchissements des seuils	131
21.2.8. Modifications du capital social	131
22. Contrats importants	133
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	135
24. Documents accessibles au public	137
25. Informations sur les participations	139
26. Informations non financières	141

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,
Cher actionnaire,

L'année 2008, excellente en rentabilité nette, marque un ralentissement de la croissance au dernier trimestre en raison d'un environnement moins favorable.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services passe de 78,4 M€ à 82,7 M€, ce qui, compte tenu de la cession, fin 2007, de la société Odaxys Consulting, représente une croissance de 7,9 %. Le chiffre d'affaires de l'activité Logiciels accuse une légère baisse de 6 à 5,8 M€ soit 3,8 %.

Le taux de marge opérationnelle de 10,1 % est identique à celui de l'an dernier à périmètre constant et hors charge non récurrente liée aux attributions d'actions gratuites, le résultat net passant à 7,7 % du chiffre d'affaires contre 6,7 % dans les mêmes conditions. Cette progression est due à un excellent résultat financier lié en grande partie à la remontée du Dollar lors du dernier trimestre qui nous a permis de convertir des royalties conservées en Dollars quand celui-ci était bas avec des taux d'intérêt attractifs.

Les incertitudes du dernier trimestre n'ont pas impacté notre embauche, comparable à l'année précédente (152 collaborateurs) avec un taux de départs volontaires plus faible (11,3 %). Ceci a contribué à faire baisser le taux de sous-traitance à 36 %.

Aucune acquisition n'a été réalisée en 2008, et la forte baisse des cours de bourse engendre la baisse des valorisations des sociétés non cotées, et rend les acquisitions plus problématiques surtout compte tenu des exigences de qualité dont nous faisons preuve.

Notre résultat net consolidé de 6,81 M€ soit 5,36 € par action et notre trésorerie nette de 21,6 M€ en fin d'exercice (+14 %), nous permettent de proposer un dividende d'un montant de 3 € par action, tout en préservant notre potentiel d'acquisitions et notre « trésor de guerre » utile en temps de crise.

L'année 2009 comporte de nombreuses incertitudes, mais, à en juger par la tendance du premier trimestre, nous conservons le potentiel d'une certaine croissance. Les ventes de logiciels, dont la moitié est faite aux États-Unis, devraient accuser un certain recul. Les marges du service devraient également baisser en fonction de la pression sur les prix exercée par les clients.

En résumé, 2009 devrait voir une légère progression du chiffre d'affaires, grâce au gain de nouvelles parts de marché, accompagnée d'une érosion provisoire de la rentabilité. Sauf croissance externe conséquente dans les 12 mois à venir, notre objectif de chiffre d'affaires 2010 supérieur à 120 M€ ne sera pas atteint, sachant que nous continuerons de privilégier la rentabilité sur la croissance.

Bernard Connes-Lafforet

Président

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

M. Bernard Connes-Lafforet,
Président du Conseil d'administration, directeur général.

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (dont les éléments figurent aux chapitres 4, 7, 9, 11, 12, 15, 17, 18 et 21) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Monsieur Patrice FAVARD

68, avenue Jean Jaurès

BP 80038

33150 Cenon

Date du premier mandat : 29 mai 2008 (en succession d'un mandat du 24 mai 2004)

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche

11, allée de l'Arche

92037 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Madame Any Antola

Date du premier mandat : 24 mai 2004

2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Madame Sandra COUTURIER

26 rue Fabert

75007 Paris

Date du premier mandat : 29 mai 2008 (en succession d'un mandat du 24 mai 2004)

Madame Béatrice DELAUNAY

Faubourg de l'Arche

11 allée de l'Arche

92037 Paris-La Défense Cedex

Date du premier mandat : 24 mai 2004

Nota : M. Patrice Favard, titulaire d'un mandat de commissaire aux comptes de la société Infotel en sa qualité de représentant de la SCP Audit Favard Jacqmin, a été nommé à titre personnel commissaire aux comptes titulaire jusqu'au terme du mandat en cours.

2.3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en k€	Patrice FAVARD				ERNST & YOUNG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	55	54	100 %	100 %	78	76	100 %	100 %
- Filiales intégrées globalement								
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous total</i>	55	54	100 %	100 %	78	76	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social								
- Autre (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<i>Sous total</i>	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	55	54	100 %	100 %	78	76	100 %	100 %

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007, l'information financière annuelle présentée ci-dessous a été extraite des états financiers consolidés de la société préparés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, audités et inclus dans ce document de référence au chapitre 20.

En k€	2008	2007
Chiffre d'affaires	88 544	84 389
Achats consommés	-29 247	-28 751
Charges de personnel	-41 481	-39 397
Charge liée à l'attribution d'actions gratuites	0	-2 938
Charges externes	-5 266	-4 774
Impôts et taxes	-2 360	-2 116
Dotations aux amortissements	-972	-804
Dotations aux provisions	-90	0
Autres produits et charges de l'exploitation	-150	510
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	8 978	6 118
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	716	614
Coût de l'endettement financier brut	-4	-7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	711	607
Autres produits et charges financiers	278	-349
RÉSULTAT FINANCIER	989	258
Charges d'impôts	-3 160	-3 071
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence	0	-9
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	6 806	3 296
Part du groupe	6 813	3 117
Intérêts minoritaires	-6	179
Résultat par action	5,51	2,60
Résultat dilué par action	5,26	2,38

4. FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risques suivants, complétés des autres informations et des états financiers consolidés de la Société, doivent être pris en compte pour évaluer **Infotel** et ses activités, avant toute décision d'investissement dans les actions d'**Infotel**.

Certains facteurs de risque affectant le secteur des prestations de services informatiques s'appliquent également à **Infotel**. Ces facteurs incluent :

- une concurrence accrue pour les services, avec des stratégies de prix agressives dues à l'arrivée de concurrents venant de pays émergents ;
- l'utilisation par les clients de nouvelles technologies pour la réalisation de leurs applications informatiques ;
- de nouvelles stratégies d'achat de technologies sur la base des programmes du monde libre ou en « open source ».

Chacune de ces circonstances peut avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Il ne peut y avoir de garantie que les risques décrits dans ce document de référence n'engendreront pas de problèmes affectant de façon significative la situation financière de son activité ou le cours de son action. La Société a procédé à une revue de ses risques listés ci-avant. Il n'existe pas d'autres risques significatifs hormis ceux qui viennent d'être présentés. D'autres risques ou incertitudes dont la Société n'a pas connaissance, ou qui sont actuellement non significatifs pourraient également devenir des facteurs importants, ayant un impact négatif sur la Société.

4.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

4.1.1. Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)

Clients

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe **Infotel** et de l'historique des relations, il existe peu de risques clients appréciables : **Infotel** travaille en effet avec les directions informatiques de grands groupes français et internationaux, clients depuis parfois plus de 25 ans, pour lesquels l'informatique est un outil stratégique et qui n'en sous-traitent des parties qu'à des entreprises pérennes.

La répartition de la clientèle de l'activité par secteur économique figure au paragraphe « Répartition de l'activité d'Infotel » en page 30 du présent document.

Le chiffre d'affaires Services du groupe **Infotel** se compose de prestations en régie et de prestations forfaitisées. Au cours des trois derniers exercices la répartition du chiffre d'affaires entre ces modes de réalisation des prestations se décompose comme suit :

(en pourcentage)	2008	2007	2006
Prestations en régie	37,4	38,99	41,30
Prestations forfaitisées et centres de service	62,6	61,01	58,70

Fournisseurs

Il n'existe pas de risques liés aux fournisseurs qui auraient une incidence quelconque sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe **Infotel**. La charte Qualité du Groupe, établie pour sa certification ISO 9001, énonce une devise : « *faire ce que l'on maîtrise et maîtriser ce que l'on fait, pour viser l'excellence* » : **Infotel** a toujours voulu assumer ses choix techniques, en ne dépendant que des compétences de sa direction et de celles de ses équipes internes, et jamais de fournisseurs externes

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait affecter ses perspectives. Cependant, elle met en place progressivement un encadrement intermédiaire destiné, à terme, à prendre les postes de Direction de la Société.

Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance représente 36 % de l'activité d'**Infotel** en 2008 (41 % en 2007). Le risque de dépendance envers les sous-traitants est faible compte tenu de leur forte atomisation.

4.1.2. Risques technologiques

Le principal risque technologique subi par **Infotel** tient à l'évolution des données technologiques du marché qui modifierait le positionnement du Groupe, dans ses deux branches d'activité.

Il est rappelé que le Groupe était, à l'origine, spécialisé dans des domaines d'informatique de gestion sur « *mainframe* », faisant appel à de très grandes bases de données, dont aucun expert ne prévoit la disparition rapide en tant que marché significatif. Le Groupe a montré qu'il savait évoluer vers d'autres technologies adoptées par ses clients tout en restant leur fournisseur, et également gagner de nouveaux clients.

4.1.3. Baisse des prix

Le Groupe pourrait être soumis à une pression sur les prix.

Il est toutefois rappelé que le Groupe a su, par le passé, prévenir ce type de risque et que la nature et la qualité de ses prestations - à forte valeur ajoutée et ciblées sur l'informatique vitale des grandes entreprises pour assurer leur croissance - constituent un facteur important pour réduire l'impact de ce risque.

4.1.4. Arrivée de nouveaux concurrents

Le Groupe pourra être amené à faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents, dans un secteur en perpétuelle mutation technologique. Il est toutefois rappelé que :

- son activité d'édition de logiciels s'adresse à un marché de niche sur lequel interviennent des sociétés ayant acquis une spécialisation ancienne sur z/OS et DB2, et qu'il a su renouveler sa gamme pour reprendre des parts de marché à ses concurrents ;
- il a su gérer dans le passé les conséquences de l'arrivée fréquente de nouveaux concurrents dans son activité de prestation de services, et fait maintenant partie des acteurs de référence.

4.1.5. Difficulté à gérer la croissance

Infotel prévoit une croissance dans les années à venir, notamment à l'exportation.

Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans les domaines commercial, technique ou administratif.

Par le passé, **Infotel** a fait face avec succès à ce type de difficultés. Il est rappelé que le développement à l'étranger est effectué en accompagnement de l'expansion de grands clients.

4.2. ASSURANCES – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS

Les assurances souscrites par le groupe **Infotel** en vue de couvrir les risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur concernent :

- la responsabilité civile ;
- l'ensemble des immobilisations corporelles ;
- les locaux loués ;
- les départs à la retraite ;
- les dirigeants.

L'ensemble de ces contrats a été conclu avec des compagnies d'assurance de notoriété reconnue, en concertation et avec l'expertise du courtier en charge du dossier du groupe **Infotel**.

Le tableau suivant indique le niveau de couverture des principaux risques potentiels au 31 décembre 2008, ainsi que le montant des primes versées en 2008.

Risque	Niveau de couverture (k€)	Montant des primes 2008 (k€)
Responsabilité civile générale	3 100	73
Responsabilité civile exploitation	9 100	
Décès des dirigeants	1 731	34
Départ en retraite	321	0
Dommmages matériels	450	5

L'ensemble des risques est réévalué tous les ans par la Direction générale avec actualisation de chaque contrat en fonction des inventaires ou chiffres d'affaires ou autres éléments ayant une incidence sur les contrats. La perte d'exploitation n'est pas garantie car un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation. Toutes les données critiques, comme, en particulier, les sources des logiciels, font l'objet de sauvegardes régulières (« back up ») placées en des lieux physiques différents et stockées dans des coffres ignifugés. Il n'y a pas de risque assuré en interne.

4.3. RISQUE DE MARCHÉ

4.3.1. Risque de change

En k€	US Dollar	Livre Sterling
Actifs	3 629	1
Passifs	337	0
Position nette avant gestion	3 292	1
Position hors bilan	1 796	0
Position nette après gestion	1 496	1

La position nette avant gestion correspond à la différence entre l'actif et le passif en devises.

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et sur les royalties IBM. Elle n'a pas procédé à la couverture de ces risques jusqu'à présent, hormis le recours ponctuel à des ventes à terme de devises détenues en banque (2 500 k\$).

Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires du groupe **Infotel** pouvant être concernée par une variation du dollar US est d'environ 3 948 k€, soit 4,46 % du chiffre d'affaires global.

Une évolution du cours du dollar US de plus ou moins 3 % aurait un impact sur le résultat financier de plus ou moins 101 k€.

Les ventes en Europe sont réalisées dans la zone Euro et ne présentent donc pas de risques de change.

4.3.2. Risque de taux

À ce jour, le Groupe n'a aucun endettement financier significatif, et ne détient pas d'autre actif financier que des SICAV de trésorerie. Le risque de taux est donc marginal. La variation de 1 % à la hausse ou à la baisse des taux liés aux actifs financiers détenus qui encourent un risque de taux entraînerait une variation des charges ou produits financiers au 31 décembre 2008 de 143 k€. Cela représenterait 18,79 % des produits financiers de l'exercice.

La Société et le Groupe n'ont pas recours à l'utilisation d'instruments financiers pour faire face au risque de taux.

4.3.3. Risque de liquidité

Infotel n'a pas d'emprunt et dispose d'une trésorerie excédentaire : le risque de liquidité est donc nul.

4.3.4. Risque sur actions

La politique de gestion de la trésorerie du Groupe est extrêmement prudente : elle consiste à placer les liquidités dans des SICAV de trésorerie et des dépôts à terme pour que ces sommes soient rémunérées et qu'elles puissent être facilement disponibles. L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires et aux actions propres. La société ne supporte pas de risques sur actions liées à des investissements dans des entités non consolidées car elle ne réalise pas de placements en actions.

Le portefeuille de valeurs mobilières et d'actions propres tel qu'il apparaît dans les comptes consolidés du groupe **Infotel**, se décompose de la manière suivante :

- Infotel SA :
 - Actions propres : 350 k€
 - SICAV de trésorerie : 723 k€

- Infotel Conseil :
 - SICAV de trésorerie : 3 538 k€

Ces actifs ne font l'objet d'aucune provision.

4.4. RISQUES JURIDIQUES

La politique de gestion des risques juridiques consiste à provisionner des sommes relatives à certains conflits, à hauteur du risque estimé de sortie de ressource pour le Groupe. Le montant des provisions pour risque s'élève à 100 k€ (provision pour risque prud'homal d'Infotel Conseil).

4.4.1. Réglementation particulière

L'activité d'**Infotel** ne dépend pas d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ou de procédures d'homologation.

4.4.2. Confidentialité

La quasi-totalité des documents remis à la Société par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Le risque existe de divulgation d'informations par la Société sur les projets d'une société cliente. La Société a, toutefois, établi des normes déontologiques qui s'appliquent à son personnel, visant à prévenir ce risque.

4.4.3. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Il est rappelé que les programmes d'ordinateurs développés par **Infotel** ne sont pas des inventions brevetables. À ce jour, le Groupe n'a pas engagé, ni été partie, d'un contentieux dans ce domaine.

Infotel n'est pas dépendant de logiciels appartenant à des tiers : les ventes de logiciels, directes ou indirectes, ne concernent que des logiciels développés par **Infotel** qui n'induisent pas de paiement de redevances.

4.4.4. Non-respect d'obligations de résultat

Le Groupe pourra avoir à faire face à des risques de non respect d'obligations de résultat pour ses prestations au forfait. Il est néanmoins rappelé que, si ce risque ne peut être écarté, le Groupe dispose d'une expérience ancienne de la gestion de ce risque.

4.4.5. Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou d'avoir eu, dans un délai récent, une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière d'**Infotel**.

4.4.6. Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe aucun nantissement sur les actifs du groupe **Infotel**.

4.5. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Infotel exerce une activité intellectuelle qui n'est pas une activité polluante. La Société a mis en place un système de collecte sélective des déchets (principalement cartouches d'encre pour imprimantes) et sensibilise, dès l'embauche, tout son personnel aux valeurs environnementales.

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société et de ses filiales, aucune autre politique environnementale n'a été mise en place.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour le risque de pollution.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. Dénomination sociale et nom commercial de la Société

Infotel

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

RCS : Bobigny B 317 480 135.

Code APE – NAF (nomenclature d'activités française) : 5829A (édition de logiciels système et de réseau).

5.1.3. Date de constitution et durée

La société **Infotel** a été constituée le 31 décembre 1979, pour une durée initiale de 99 ans, soit jusqu'au 30 décembre 2078, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues par la loi.

5.1.4. Siège social, forme juridique et législation applicable

Infotel

36, avenue du Général-de-Gaulle

Tour Gallieni II

93175 Bagnole Cedex

Téléphone : 01 48 97 38 38

Société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par le Code de commerce et par le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

5.1.5. Historique

5.1.5.1. Création de la société : des experts des bases de données et du temps réel (1979 – 1988)

Le groupe **Infotel** a été créé à la fin de 1979, par une équipe d'experts : Bernard Connes-Lafforet, chercheur en mathématiques au CNRS et spécialiste reconnu dans la résolution de problèmes complexes de programmation, nécessitant la construction d'algorithmes sophistiqués, Michel Koutchouk, responsable d'un service de développement d'applications à la Direction informatique d'Air France, et Alain Hallereau, directeur de projets à Cap Gemini, rejoints ensuite par Josyane Muller, qui avait été responsable d'agence à Cap Gemini.

Ils pressentent que les bases de données et le temps réel vont devenir les deux axes de développement de l'informatique des grands comptes, et décident qu'**Infotel** doit être le spécialiste de ces techniques, en offrant des services, de la formation et des logiciels.

L'activité de services du Groupe débute avec quelques grandes entreprises et s'étend par la suite à une gamme de clientèle séduite par la forte notoriété professionnelle de ses fondateurs.

Les premières réalisations de projets au forfait pour de grands comptes ont lieu, et l'expertise et la recherche du Groupe débouchent sur des réalisations novatrices, comme la première dématérialisation du courrier entrant pour une grande compagnie d'assurances.

Avec le développement de la commercialisation de ses premiers logiciels, le groupe **Infotel** adopte une organisation en plusieurs entités, favorisant la séparation juridique entre les activités d'édition de logiciels et les activités de services.

Le succès de ses logiciels (et notamment celui d'Infopak, logiciel de compression de bases de données), auprès d'une clientèle internationale, conduit le Groupe à ouvrir une filiale aux États-Unis et conforte la notoriété d'**Infotel** dans sa capacité de développement et de recherche logicielle.

5.1.5.2. Développement de la société : des logiciels et des services de proximité autour des bases de données relationnelles (1989 – 1998)

L'activité de services et de formation poursuit son développement autour des technologies utilisées par les grands comptes : **Infotel** devient le spécialiste des bases de données relationnelles dès l'apparition de DB2, et intègre les techniques du client.

Le développement régional commence en 1989 avec l'ouverture de l'agence de Toulouse.

Infotel renforce sa politique d'investissement dans le domaine des services, pour répondre à une forte demande, liée à la mutation des technologies informatiques.

Le Groupe entreprend également durant cette période le développement et le lancement de nouvelles gammes de logiciels utilitaires pour bases de données.

Dès 1996, **Infotel** entrevoit la mutation des systèmes informatiques des grands comptes que provoquera l'arrivée de nouvelles technologies comme Internet et Java.

Le Groupe procède à sa première opération de croissance externe en 1998, et obtient sa certification ISO 9001 la même année.

5.1.5.3. L'expansion autour du Web-To-Database (1999 – 2008)

Le 21 janvier 1999, avec l'introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris, **Infotel** franchit une nouvelle étape historique dans son développement, et se donne les moyens de financer ses nouveaux projets de croissance. Le Groupe accélère ensuite sa politique d'acquisitions, en intégrant, dès décembre 1999, la société SI2 et, l'année suivante, les sociétés Sporen et Innovaco Formation.

En 1999, **Infotel** adopte un positionnement stratégique : le Web-To-Database, concept d'offre technique globale pour répondre aux besoins d'évolution et aider les entreprises à ouvrir leur système d'information. Puis le Groupe renforce et dynamise sa force commerciale, tant dans son activité Services où **Infotel** a mis en valeur les résultats de sa veille technologique, notamment en Java, que dans l'activité Logiciels où les compétences techniques des équipes sont utilisées pour développer les gammes de logiciels commercialisées en propre, ou développer et adapter les logiciels utilitaires DB2 vendus par IBM, après un premier accord signé en 1999.

Le Groupe multiplie alors ses capacités d'intervention : dans les Services, avec de nouvelles activités comme la TMA (Tierce Maintenance Applicative), le décisionnel et l'archivage, dans le secteur des Logiciels avec le développement pour IBM de DB2 High Performance Unload for Multiplatforms qui optimise facilement et rapidement les déchargements de données sur des environnements tels que Windows, Unix, etc.

Le Groupe élabore une stratégie selon trois axes : la proximité des grands comptes, la croissance pour atteindre la taille requise nécessaire pour répondre à leurs appels d'offres, et le maintien de la qualité des prestations et de leur valeur ajoutée. **Infotel** poursuit sa stratégie de croissance externe avec l'acquisition, début 2006, puis l'intégration du groupe Odaxys, basé à Rennes et à Nantes, acteur majeur des services informatiques sur le Grand Ouest.

L'expansion régionale se poursuit avec l'ouverture d'agences (Lyon, Bordeaux, Le Mans, Niort).

La croissance confirme la justesse du positionnement d'**Infotel** : dans les Logiciels, où les royalties en provenance d'IBM sont le reflet des performances des outils de déchargement rapide de bases de données créés par **Infotel**, dans les Services, où la montée en charge des centres de services et de TMA, des forfaits et des prestations combinant logiciels et services, en particulier autour de l'archivage et du logiciel Arcsys, montrent que les clients considèrent **Infotel** comme un partenaire de premier plan.

L'objectif de devenir un acteur de référence, l'égal des grands dans le paysage informatique français, a été atteint : la qualité des prestations et des logiciels du groupe **Infotel** le fait reconnaître comme un acteur important pour ses clients, ce qui lui permet d'être souvent référencé au premier rang de leurs fournisseurs.

5.2. INVESTISSEMENTS

La politique d'investissement du Groupe concilie ambition et raison. Ambition, lorsqu'il s'agit de développer les prestations du Groupe, notamment en logiciels, ou de saisir des opportunités de croissance externe. Raison, car **Infotel**, particulièrement soucieuse de sa rentabilité et de son indépendance, privilégie des investissements offrant un retour rapide sur les capitaux engagés.

5.2.1. Principaux investissements réalisés

Les investissements courants du Groupe sont constitués pour l'essentiel de matériel informatique, de logiciels, de matériel de transport et de bureau, d'aménagement et d'installation de locaux.

(en k€)	2008	2007	2006
Aménagements installations	640	530	199
Matériel informatique et de bureau	503	538	360
Matériel de transport	93	27	96

Ces investissements sont amortis selon les principes suivants :

Agencements et installations générales	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 8 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Les budgets annuels d'investissements courants correspondent pour la majeure partie à du renouvellement de l'existant et suivent la croissance de la Société.

Les investissements en cours ont trait au renouvellement global des aménagements, installations, matériels informatiques et de bureau.

Ces investissements sont autofinancés, et aucun investissement particulier n'appelle de commentaires.

Les investissements en recherche et développement figurent au chapitre 11 en page 45.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Pour l'exercice 2008, le Groupe poursuit le renouvellement de ses immobilisations corporelles en fonction de l'évolution de ses activités.

Le principal investissement du Groupe est constitué par la recherche et le développement, détaillé au chapitre 11 « Recherche et développement, brevets et licences » page 45.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. GÉNÉRALITÉS

6.1.1. Principales activités

Infotel est à la fois une société de services informatiques et un éditeur de logiciels :

- avec ses prestations de conseil, étude, audit de systèmes informatiques et TMA (Tierce Maintenance Applicative) **Infotel** propose de concevoir, réaliser, maintenir et faire évoluer, en régie ou au forfait, au sein de centres de service, des projets de gestion mettant en œuvre les méthodes et techniques les plus avancées, du Web jusqu'aux bases de données ; par ses formations sur mesure, **Infotel** répond aux besoins d'évolution des informaticiens ;
- **Infotel** a développé des logiciels pour assister les entreprises dans des domaines tels que l'aide à l'exploitation des grandes bases de données relationnelles (sécurité, performance, management), la gestion des données ou la qualité et les performances des applications.

6.2. STRATÉGIE

Si le groupe **Infotel** a pu progresser depuis trois décennies, c'est qu'il a su rester fidèle à ses valeurs fondamentales, tout en les adaptant à un contexte toujours mouvant.

Les valeurs d'**Infotel** sont caractérisées par plusieurs éléments :

- **l'excellence** : être les meilleurs dans ses pratiques, dans ses métiers, chez ses clients, sur les technologies que le Groupe a choisi de maîtriser, comme celles du Web et des bases de données.
- **la proximité** : être proche de ses clients, de leurs préoccupations pour amener la meilleure solution à leurs problèmes ; être proche de ses collaborateurs, pour leur assurer la meilleure évolution possible.
- **le respect** : respecter ses clients et ses collaborateurs, respecter les règles, les délais, les engagements, l'environnement.
- **l'agilité** : savoir évoluer, maîtriser de nouvelles techniques, améliorer ses pratiques, son métier, ses procédures, sa gestion, s'adapter en permanence tout en restant fidèle à ses autres valeurs (excellence, proximité, respect).

6.2.1. Le modèle d'Infotel

6.2.1.1. Faire de l'informatique un outil performant...

Le métier d'**Infotel**, c'est de concevoir, de réaliser et de maintenir des systèmes informatiques d'excellence, et de les vendre au sein de prestations de service et/ou de logiciels autonomes. **Infotel** est un constructeur d'applications de l'informatique pour ses utilisateurs, au-delà des notions cloisonnées d'éditeur de logiciel ou de SSII.

6.2.1.2. ... pour ses plus grands utilisateurs ...

Les clients d'**Infotel** ont en commun de faire reposer leur développement sur des systèmes informatiques performants. Pour eux, l'informatique est stratégique. C'est souvent leur outil de production (c'est le cas des banques, des assurances, des organismes de retraite). C'est aussi ce qui contribue à leur avantage concurrentiel, comme pour les entreprises des secteurs des transports ou de l'aéronautique.

Comme l'informatique n'est pas leur métier, ils cherchent des spécialistes pour la gérer, en particulier au sein de centres de service : la vocation d'**Infotel** est d'être le partenaire fiable et durable de ces entreprises ou ces administrations, depuis la conception des outils jusqu'à la réalisation et la maintenance des programmes.

6.2.1.3. ... au service de la croissance

C'est au service de la croissance de ses clients et de leurs besoins informatiques qu'**Infotel** trouve sa propre croissance.

Cette croissance est multidimensionnelle :

- croissance verticale, par la connaissance des métiers et des contraintes des clients, et leur application sans discontinuité depuis le conseil de haut niveau jusqu'à la réalisation et la maintenance ;
- croissance horizontale et géographique : partout où sont ses clients, en France, et vers toutes leurs implantations nationales ou internationales, et quel que soit leur secteur économique ;
- croissance technologique et fonctionnelle, à l'écoute de nouvelles techniques et de nouveaux métiers qu'il faut maîtriser pour créer la croissance de demain.

6.2.1.4. Une synthèse : la Charte Qualité

Pour satisfaire ses clients, **Infotel** s'engage :

- à écouter leurs besoins, et à les anticiper grâce à une R&D permanente sur les technologies de pointe ;
- à maîtriser leurs projets sur les plans fonctionnel et technique ;
- à aller au-delà de leurs attentes de conseil, de délais et de performance.

Pour satisfaire ses collaborateurs, **Infotel** s'engage :

- à élever leur potentiel par des formations initiales et complémentaires ;
- à dynamiser leur évolution par un suivi permanent et attentif de l'encadrement ;
- à impulser leur progression de carrière par des missions valorisantes.

En résumé : ***faire ce que l'on maîtrise et maîtriser ce que l'on fait, pour viser l'excellence.***

6.2.2. Le plan « Ambitions 2012 »

Pour les années à venir, **Infotel** a défini un nouveau projet : le plan « Ambitions 2012 ».

Au-delà de ses domaines d'excellence actuels qui perdureront, **Infotel** a l'ambition, dans le cadre de ce nouveau plan, de :

- devenir un partenaire de référence des grands acteurs dans le cadre de centres de service ;
- devenir un leader incontournable de la dématérialisation.

Pour réaliser ces ambitions, des actions seront mises en place.

6.2.2.1. Pour devenir partenaire de référence pour les centres de service

Le contexte des relations entre grands donneurs d'ordres et sociétés de services a changé : ce ne sont plus des ressources qu'ils recherchent, mais un engagement total. **Infotel**, qui a devancé cette mutation, veut baser sa croissance future sur les engagements de résultats.

Les centres de service

Le centre de service consiste à prendre en charge totalement une partie des développements informatiques et de la maintenance d'une entreprise, avec des engagements à respecter (qualité de services, prix, délais, etc.).

Le plan « Ambitions 2012 » verra ce mode de fonctionnement s'affirmer pour constituer la quasi-totalité des prestations de service d'**Infotel**, dans ses diverses formes :

- *Les forfaits* consistent à prendre totalement en charge la réalisation d'applications, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre. Ils peuvent être des forfaits unitaires, obtenus après réponse à un appel d'offres pour un nouveau client, ou des forfaits de réalisation au sein du centre de service d'un client existant. Dans tous les cas, c'est la culture technique des équipes qui savent évaluer les charges et les risques, et respecter les délais, ainsi que la maîtrise des réalisations et des tests qui constituent l'avantage concurrentiel d'**Infotel**.
- Les TMA et les TRA
 - La TMA (Tierce Maintenance Applicative) consiste, pour un client, à sous-traiter totalement les évolutions d'une ou de plusieurs applications ou sous-systèmes ;
 - La TRA (Tierce Recette Applicative) consiste, pour un client, à sous-traiter totalement, pour une ou de plusieurs applications ou sous-systèmes, les opérations de test et de recette, qu'elles soient fonctionnelle, technique, de performance, etc.

- **La localisation des centres de service** : le centre de service est efficace s'il est proche, géographiquement et culturellement, du client. Infotel continuera de privilégier cette proximité, grâce à ses diverses implantations, plutôt que de recourir à des solutions d'offshore éloigné, dont la seule problématique est un gain à court terme sur les coûts de main d'œuvre.

6.2.2.2. Pour devenir leader de la dématérialisation

Présent sur ce domaine depuis 25 ans, avec le système Imadoc et ses applications, comme la première dématérialisation du courrier entrant pour la compagnie d'assurances UAP et la première dématérialisation des signatures pour la banque Indosuez, Infotel était un pionnier trop en avance sur le marché.

Aujourd'hui, la dématérialisation devient une nécessité : sans elle, les volumes deviennent ingérables et les coûts exorbitants.

Grâce à sa plate-forme technologique Arcsys, et aux compétences acquises grâce à la réalisation de gros projets autour d'elle, **Infotel** entend devenir un leader de la dématérialisation, dans toutes ses formes, actuelles et à venir, comme :

- l'archivage patrimonial ;
- la dématérialisation de factures ;
- le dossier médical personnel ;
- le contrôle fiscal des comptabilités informatisées ;
- etc.

Le plan « Ambitions 2012 » verra **Infotel** devenir le maître d'œuvre global d'opérations de dématérialisation, depuis leur identification jusqu'à leur mise en place logicielle et organisationnelle

6.3. LES SERVICES : LES RÉPONSES SUR MESURE, AU FORFAIT COMME EN RÉGIE

Dans cette activité, les prestations d'**Infotel** consistent à conseiller, rechercher et réaliser des solutions complexes et innovantes intégrant les technologies les plus pointues.

Infotel a sa conception du service. C'est :

- d'être le partenaire privilégié des entreprises qui souhaitent faire évoluer leur système d'information en leur offrant des prestations de haute qualité, basées sur les compétences et l'avance technique des équipes de la société ;
- d'anticiper en permanence les demandes et les besoins des clients en étant à la pointe des technologies émergentes pour les aider à les comprendre et à les utiliser au mieux ;
- de conserver la confiance de ses clients grands comptes (les premiers clients d'**Infotel** comptent aujourd'hui parmi ses plus gros clients) en continuant d'être attentifs à leurs besoins et aux évolutions du marché ;
- de se positionner comme un acteur de proximité pour ses clients, en étant proche de leurs préoccupations, de leurs problèmes, de leur culture, de leurs implantations géographiques, de leurs équipes.

6.3.1. Les spécificités d'Infotel

La compétence technique

L'expertise d'**Infotel** s'étend sur toutes les couches du système d'information de l'entreprise, du poste de travail au serveur central :

- au niveau du poste client (front-end), avec les navigateurs, les langages comme HTML, XML, Javascript, Java, les techniques comme Ajax et le client riche ;
- au niveau des serveurs intermédiaires (middle-end), avec la maîtrise des middlewares, des couches réseau et des pare-feu, des systèmes d'exploitation comme Windows ou Unix et ses variantes comme Linux, des serveurs d'applications comme Websphere ou Tomcat, de Java (JEE) et des EJB, etc. ;
- au niveau des serveurs centraux (back-end), avec une expertise reconnue des systèmes d'exploitation comme z/OS, des moniteurs temps réel (CICS, IMS), des systèmes de gestion de bases de données (IMS, DB2, Oracle, ...), des langages et des applications.

Infotel place la maîtrise des techniques, qu'elles soient pérennes ou émergentes, au cœur du métier de l'entreprise.

La maîtrise de l'ensemble des activités du service informatique

Les prestations d'**Infotel** couvrent la totalité du cycle de vie des applications, depuis leur conception initiale jusqu'à leur évolution après leur mise en production.

Les équipes d'**Infotel** interviennent :

- dans les phases d'étude, au niveau des choix d'architecture, des choix méthodologiques, des spécifications et de la conception ;
- dans les phases de réalisation, en prenant en charge partiellement ou totalement (au forfait) la construction des applications et en assurant les tests et la recette ;
- durant le fonctionnement opérationnel, en assurant la maintenance des applicatifs (au sein de centres de service avec des activités de TMA et de TRA), les audits de performances et les actions d'optimisation qui permettent de tirer le meilleur parti des investissements consentis.

Sur toutes les phases du cycle de vie des applications, l'expérience d'**Infotel** est une garantie de qualité.

La proximité des clients

Infotel dispose d'implantations lui permettant de couvrir les besoins de ses clients :

- une implantation en région parisienne, à partir de Bagnolet et de Neuilly-sur Seine ;
- une couverture du Sud-Ouest de la France à partir des agences de Toulouse et de Bordeaux ;
- une implantation dans l'Ouest, à partir de Rennes, Nantes, Le Mans, Niort et Brest, grâce à la filiale Odaxys ;
- une implantation dans le Sud-Est, à partir de Lyon.

Une organisation et des moyens adaptés

Pour exercer au mieux ses activités, **Infotel** dispose de moyens humains et matériels :

- l'équipe dirigeante est constituée de véritables professionnels, ayant tous exercé le métier du service informatique ;
- une fonction de Recherche et Développement qui a pour mission d'être en veille technologique permanente pour être garant de l'excellence technique ;
- des plates-formes techniques disposant des matériels et logiciels nécessaires à l'anticipation des besoins à la formation des équipes et à la réalisation des projets.

6.3.2. Quelques-unes des références prestigieuses du groupe Infotel

Dans son activité de service, **Infotel** intervient dans quatre secteurs principaux :

- **Banque / Finance** : Banque de France, Groupe BNP Paribas, Groupe Banques Populaires, Groupe Caisse d'Épargne, Groupe Crédit Agricole, Groupe Crédit Mutuel, Société Générale, etc.
- **Assurance / Retraite** : AGF, AGIRC ARRCO, AGME Groupe Mornay et CIGMA (Aramice), AG2R, AXA, APB, Europ Assistance, GENERALI, Groupama GAN, MMA, MAAF, MAIF, SCOR, Swiss Life, etc.
- **Industrie** : EADS, Airbus Industries, Eurocopter, Astrium, Groupe PSA (Peugeot, Citroën), Siemens, Sun, Groupe Total, Fromageries Bel, LDC, etc.
- **Transport / Services / Télécoms** : Air France KLM, Bouygues Télécom, CGEA, EDF, Éducation Nationale (CINES, CNOUS, CROUS, Rectorats), EPO (European Patent Office), Euroclear, Gefco, Groupe Accor, Groupe Leclerc, La Poste, Nouvelles Frontières, Orange, Semvat, SNCF, Sysmedia, Yves Rocher, etc.

6.4. LES LOGICIELS : LES OUTILS DES GRANDS SYSTÈMES D'INFORMATION

6.4.1. Concevoir et commercialiser des logiciels performants

Les bases de données sont une ressource vitale pour l'entreprise. Pour les gérer au mieux, optimiser leur fonctionnement et assurer leur exploitation permanente, il faut des outils performants.

Depuis le début de la société, **Infotel** a développé des logiciels améliorant les fonctionnalités des grands systèmes informatiques, comme **Infopak**, leader de la compression des bases de données.

Ces logiciels sont développés par les équipes d'**Infotel** basées dans ses laboratoires à Paris et à Toulouse.

Ils sont commercialisés en France et en Europe francophone par ses équipes commerciales, et dans le reste du monde par des distributeurs ou par IBM pour les logiciels ayant fait l'objet d'accords de distribution.

Outre les licences vendues par IBM, plus de 330 licences des logiciels **Infotel** sont exploitées dans le monde.

6.4.2. Des logiciels répondant aux besoins des grands sites informatiques

Infotel conçoit, développe, commercialise et maintient des logiciels, qui évoluent, se complètent et sont perfectionnés au fil du temps. Leur domaine commun est la gestion des données de grand volume, sous tous leurs aspects :

La gestion des sauvegardes et restauration des données

La gamme Master Util est une suite de solutions logicielles automatisées assurant les réorganisations, les restaurations et les sauvegardes des bases de données.

Appartenant à cette gamme, le logiciel InfoUnload a donné naissance aux logiciels DB2 High Performance Unload, et High Performance Unload for Multiplatforms, commercialisés par IBM.

La gamme InfoRecovery propose une solution logicielle qui assure les restaurations et les sauvegardes des données.

La gestion des performances des bases de données

La gamme InfoOptimizer présente une suite de solutions logicielles automatisées assurant la qualité et la performance des applications utilisant des bases de données DB2 et Oracle.

La modernisation des applications

La gamme Info-Wink une solution logicielle permettant de « webiser » les applications mainframe.

Ce logiciel peut se vendre avec des prestations de service associées, ce qui lui donne un potentiel intéressant pour les activités de logiciel comme de service d'**Infotel**.

La gestion des données dématérialisées

Infotel propose une solution intégrée offrant une réponse complète et multi-plate-forme. Le logiciel **Arcsys**, plate-forme technologique pour les opérations d'archivage et de dématérialisation, résulte de plus de 15 ans d'expérience dans les grands projets de ces domaines.

Il apporte une réponse aux besoins multiples du marché de l'archivage et de la dématérialisation sous ses aspects économique et technique, documentaire, patrimonial, fiscal, légal.

Arcsys amène à la fois du chiffre d'affaires Logiciels et des prestations de services.

6.4.3. Le support technique

Infotel offre un support technique qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des clients. Dès l'acquisition d'un produit, un numéro de téléphone direct les met en contact à tout moment avec le support, pour une assistance technique en français ou en anglais.

6.5. PRINCIPAUX MARCHÉS

6.5.1. Le marché des Logiciels et Services en France

L'enquête réalisée par Pierre Audoin Consultants publiée en avril 2009 analyse ainsi le marché des logiciels en des services en France en 2008 :

- *« Le Conseil en IT reste dynamique en 2008 après une année 2007 exceptionnelle, via des volumes d'activité en croissance et un effet prix légèrement positif. Beaucoup de demandes en lien avec l'industrialisation du SI : gouvernance, optimisation et rationalisation, virtualisation, alignement des processus métiers et IT... »*
- *L'assistance technique croît modérément au profit des prestations au forfait (intégration de systèmes, TMA) qui connaissent une croissance vigoureuse. L'industrialisation rapide du marché des services devrait accentuer ce phénomène.*
- *L'infogérance est dynamique mais subit depuis plusieurs années une forte pression sur les prix limitant sa croissance en valeur. L'infogérance d'infrastructure connaît un regain d'intérêt notable depuis la fin de l'année 2008.*
- *Dans les logiciels, les trois segments systèmes/outils/applications ralentissent légèrement marquant l'attentisme pré-crise du marché.*

- *Applicatifs : La demande est restée dynamique jusqu'en septembre 2008 sur les différentes tailles : GE, PME et ME, et concerne aussi bien les logiciels de gestion que les produits plus techniques comme le PLM. Le dernier trimestre 2008 fut beaucoup plus difficile pour les acteurs de ce marché qui furent parmi les premiers touchés par l'attentisme des décideurs vis à vis de leurs investissements IT.*
- *La demande en intergiciels est restée bonne en 2008. Ils devraient également mieux résister en 2009 alors que ces outils deviennent de plus en plus importants dans la chaîne de valeur de l'IT, avec l'avènement des SOA et la conception de plus en plus industrielle des SI. À l'inverse une partie des technologies se banalise rapidement sous l'effet du logiciel libre et des technologies issues du Web 2.0. »*

Le tableau suivant présente la vision de PAC (Pierre Audoin Consultants) de la croissance 2007/2008 du marché Logiciels et Services en France par grands segments de produits et services.

Croissance	
	08/07
Prestations	entre 5 et 6 %
- Conseil	entre 6 et 7 %
- Intégration de systèmes (régie + forfait)	entre 5 et 6 %
- Infogérance	entre 6 et 7 %
- TMA	entre 10 et 11 %
- Maintenance matérielle	-1 et 0 %
Logiciels	entre 5 et 6 %
- Logiciels Systèmes	entre 4 et 5 %
- Logiciels Outils	entre 5 et 6 %
- Logiciels Applicatifs	entre 4 et 5 %
TOTAL	entre 5 et 6 %

Source : Pierre Audoin Consultants Avril 2009

La position d'Infotel

D'après la dernière enquête annuelle disponible, publiée par Pierre Audoin Consultants pour 01 Informatique le 29 mai 2008, **Infotel** apparaissait au 69^e rang des sociétés françaises de logiciels et services classées selon le chiffre d'affaires en France en 2007.

6.5.2. Répartition de l'activité d'Infotel

On trouvera ci-dessous les informations plus détaillées sur la répartition de l'activité d'Infotel :

Répartition par activité

k€	2008		2007		2006	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Services	82 732	93	78 351	92	64 561	92
Logiciels	5 812	7	6 038	8	5 723	8
<i>dont royalties IBM</i>	3 043		3 132		3 219	
Total	88 544	100	84 389	100	70 284	100

Répartition par zone géographique

k€	2008		2007		2006	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
France	81 745	92	77 792	92	64 316	92
Europe (Hors France)	2 851	3	2 184	3	2 037	3
États-Unis	3 948	4	4 413	5	3 931	6
Total	88 544	100	84 389	100	70 284	100

Répartition de l'activité Services par secteur économique

	% CA 2008	% CA 2007	% CA 2006
Banque Finance	19,8 %	20,3 %	18,8 %
Assurances / Retraite	18,6 %	19,6 %	21,4 %
Industries	39,6 %	35,2 %	33,3 %
Services / Transport / Télécoms	22,0 %	24,9 %	26,5 %

Répartition du chiffre d'affaires des cinq plus gros clients de l'activité Services

CA par Client (k€)	2008	2007	2006
Client N° 1	21 925	20 245	12 024
Client N° 2	9 125	7 097	7 681
Client N° 3	7 273	6 912	4 886
Client N° 4	4 703	6 365	3 998
Client N° 5	3 770	4 325	3 998

La concurrence sur les services

Dans son activité de services, **Infotel** rencontre, selon le type de contrat, différents acteurs :

- des acteurs internationaux (comme Capgemini, Logica, Atos Origin) chez les clients qui recherchent des fournisseurs leur assurant une couverture dépassant le territoire ; **Infotel** peut répondre à cette concurrence en animant ou en participant à des consortiums permettant d'offrir à ces clients une couverture d'activités et de territoire répondant à ses besoins ;
- des acteurs nationaux que sont des sociétés de services de plus grande taille comme Sopra, GFI Informatique, etc. ; **Infotel** sait affronter ces concurrents sur des appels d'offres qu'elle remporte souvent par la pertinence de ses réponses et la qualité de ses solutions ;
- des acteurs locaux ou spécialisés, ayant des compétences spécifiques sur des logiciels, des solutions, des domaines fonctionnels ou des clients particuliers.

La variété des domaines d'intervention d'**Infotel** fait que la société ne rencontre pas toujours systématiquement les mêmes concurrents, et le professionnalisme de ses équipes place souvent **Infotel** dans le peloton de tête des fournisseurs préférés de ses clients.

La concurrence sur les logiciels

Dans son activité d'édition de logiciels, les deux principaux concurrents d'**Infotel** sont les grands éditeurs américains : Computer Associates et BMC Software, qui sont aussi les adversaires d'IBM dans sa stratégie de reconquête du segment des logiciels utilitaires des bases de données relationnelles.

Pour l'archivage et la dématérialisation, **Infotel** rencontre à la fois des fournisseurs de matériel, des éditeurs et des intégrateurs, comme, par exemple, EMC (qui a repris Documentum et Legato), et IBM (qui a repris FileNet), et des sociétés de plus petite taille cherchant à tirer profit de la dynamique de ce segment de marché. La double compétence d'**Infotel** (éditeur de logiciels et société de services) est un atout, les clients préférant un interlocuteur unique capable de personnaliser et de mettre en place les solutions.

6.5.3. Logiciels outils

Au classement des éditeurs de logiciels publié par le CXP et Truffle Venture en avril 2009, **Infotel** se positionne au 85^e rang français pour son activité d'édition de logiciels.

Comme indiqué ci-dessus, le marché des Logiciels Outils dans lequel se positionnent les produits d'**Infotel** a connu une croissance entre 5 et 6 % en 2008.

6.6. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

La participation de 34 % dans la société Numéri+, dont les titres représentaient la valeur de 41 k€, a été cédée le 2 décembre 2008 pour un euro symbolique.

6.7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Infotel détient les droits de propriété industrielle et intellectuelle de ses logiciels. **Infotel** a mis en place des procédures visant à protéger ses droits, notamment en imposant au personnel ayant accès aux informations patrimoniales de la Société de respecter un engagement de confidentialité dans le cadre d'un règlement intérieur, et en restreignant l'accès aux codes sources des logiciels de la Société. **Infotel** s'appuie sur la réglementation en matière de secret commercial et de droits d'auteur, qui n'offre cependant qu'une protection limitée, pour assurer la protection de ses produits logiciels, de sa documentation et des supports écrits divers. **Infotel** pourra se défendre pour protéger ses droits de propriété industrielle et intellectuelle s'appuyant sur les lois sur les droits d'auteur et les dépôts de marques et de produits, le secret commercial, les accords de confidentialité et les termes des contrats.

La marque **Infotel** et celle de ses produits sont enregistrées en Europe, en Amérique du Nord et dans certains pays asiatiques.

Infotel SA commercialise les licences, propriété intellectuelle d'**Infotel** en échange du paiement de redevances.

Les codes sources des logiciels ont été déposés en France à l'Agence pour la Protection des Programmes.

6.8. POSITION CONCURRENTIELLE

La position concurrentielle du groupe **Infotel** est décrite dans le paragraphe 6.5 « Principaux marchés ».

7. ORGANISATION DU GROUPE

Infotel SA détient directement 100 % du capital de sa filiale française Infotel Conseil (elle-même détenant la société Odaxys) et 100 % de ses filiales étrangères.

Infotel SA assure la direction générale du Groupe, et exerce des activités propres de formation et de conception et de ventes de logiciels. Elle assure aussi la recherche et développement des logiciels du Groupe. Infotel SA détient la propriété intellectuelle de ses logiciels et la partie la plus importante de la trésorerie du Groupe.

Le Comité de direction se partage entre Infotel SA et sa principale filiale Infotel Conseil dont le poids dans l'activité économique du Groupe est le plus important de toutes les filiales.

Les résultats propres d'Infotel SA figurent au titre 20.3 « États financiers sociaux » en page 107.

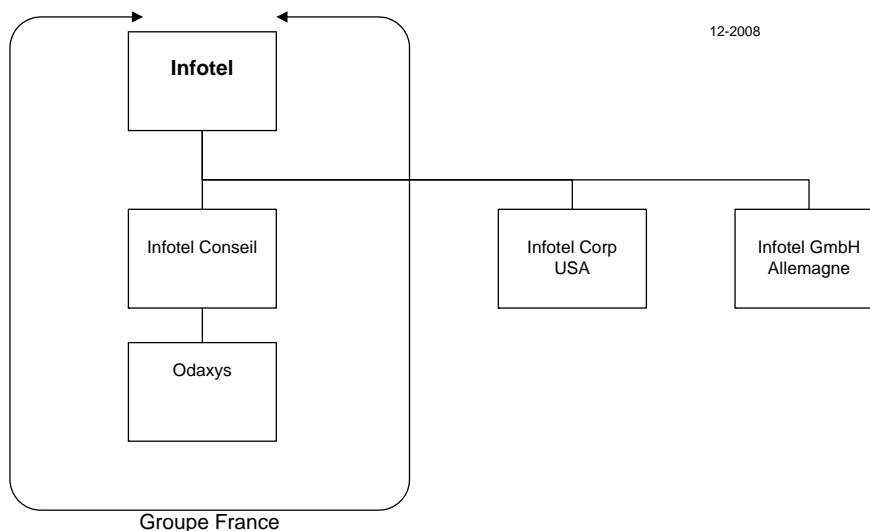
7.1. PLACE DE LA SOCIÉTÉ INFOTEL AU SEIN DU GROUPE

7.2. FILIALES

7.2.1. Description et activité des filiales

La Société Infotel SA est la société mère d'un Groupe incluant, au 31 décembre 2008, les filiales françaises Infotel Conseil et Odaxys, et deux filiales étrangères.

L'organigramme ci-dessous montre les liens en capital entre les sociétés opérationnelles du Groupe.



Infotel Conseil

Infotel Conseil exerce les activités de prestations de services du Groupe. Elle est basée à Neuilly-sur-Seine, et exerce son activité en région parisienne, dans le Sud-Ouest depuis ses sites de Toulouse et de Bordeaux, et dans le Sud-Est depuis Lyon.

La société Odaxys, intégrée depuis le 1^{er} janvier 2006, exerce des activités de services dans l'Ouest de la France, depuis ses locaux de Rennes, Nantes, Le Mans, Niort. L'ouverture d'une nouvelle agence à Brest est prévue en mars 2009.

Les filiales étrangères distribuent à l'exportation les logiciels développés par Infotel SA :

- Infotel Corp. (Tampa - Floride) assure le support technique aux États-Unis et gère certains distributeurs ;
- Infotel GmbH (Francfort) distribue en Allemagne.

Parmi les dirigeants de la société mère, seule Madame Josyane Muller, Directeur général délégué de la société Infotel SA exerce des fonctions dans les filiales. Elle est Président des sociétés Infotel Conseil et Odaxys.

Infotel Luxembourg, qui avait été créée en mars 2008, a été dissoute le 16 décembre 2008.
Infotel Software a été dissoute le 31 juillet 2007.

7.2.2. Activité d'Infotel Conseil en 2008

Le chiffre d'affaires d'Infotel Conseil s'est élevé à 75 264 k€ pour l'exercice 2008 contre 67 859 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 10,91 %.
Cette progression correspond à la croissance organique sur les sites de Toulouse et de Paris.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 9,8 %. Elles passent de 62 069 k€ en 2007 à 68 176 k€ en 2008.

Le résultat d'exploitation qui s'élève à 7 260 k€ représente 9,6 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2008, alors que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent s'élevait à 6 082 k€ et représentait 9 % du chiffre d'affaires.
Cette croissance s'explique principalement par l'amélioration du taux de marge.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 357 k€ contre un bénéfice de 717 k€ pour l'exercice précédent.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 1 659 k€ et de la participation des salariés d'un montant de 965 k€, le résultat net comptable s'élève à 4 877 k€ contre 3 936 k€ pour l'exercice précédent.

7.2.3. Activité d'Odaxys en 2008

Le chiffre d'affaires d'Odaxys, détenue à 100 % par Infotel Conseil, qui était de 11 899 k€ au titre de l'exercice 2007, s'élève pour 2008 à 11 611 k€, marquant ainsi une légère baisse de 2,48 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 1,46 %. Elles passent de 11 065 k€ pour l'exercice 2007 à la somme de 11 227 k€ pour l'exercice écoulé, et représentent l'investissement en formation des jeunes embauchés.

Odaxys maintient un bon niveau d'activité grâce à son implantation régionale et ses centres de services du Mans et de Nantes.

Le résultat d'exploitation de 543 k€ représente 4,7 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2008, alors que le résultat d'exploitation 2007 s'était élevé à 897 k€, représentant 7,5 % du chiffre d'affaires

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 69 k€ contre 238 k€ en 2007.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 134 k€ et de la participation des salariés d'un montant de 54 k€, le résultat net comptable s'élève à 351 k€ contre 1 162 k€ pour l'exercice précédent.

7.2.4. Autres informations sur les filiales

On trouvera ci-dessous d'autres informations sur les filiales, et en particulier leur chiffre d'affaires et leur résultat.

k€	Infotel Conseil	Infotel Corporation	Infotel Gmbh	Infotel Software
Capital	6 480	1	26	1
Capitaux propres (hors capital et avant résultat)	16 304	8	-24	1
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%
Valeur d'inventaire 31/12/2008	6 268	1	26	1
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Prêts et avances consentis	-	-	-	-
Cautions données en faveur de la filiale	-	-	-	-
Chiffres d'affaires hors taxes	75 264	700	75	-
Résultat 2008	4 855	30	9	-1
Dividendes encaissés de la filiale	-	454	-	-
Créances sur la filiale	111	0	90	-
Dettes sur la filiale	1 319	254	-	-

Ce tableau ne prend pas en compte la société Harwell Management, créée le 26 décembre 2008, et dont l'activité n'avait pas démarré au 31 décembre 2008.

Les flux financiers existant entre la société mère et ses filiales sont les suivants :

Frais de gestion	1 320 k€	Facturés par Infotel SA à Infotel Conseil
Frais de formation	404 k€	Facturés par Infotel SA à Infotel Conseil
Mise à disposition de personnel par Infotel Conseil à Infotel SA	2 877k€	Facturés par Infotel Conseil à Infotel SA

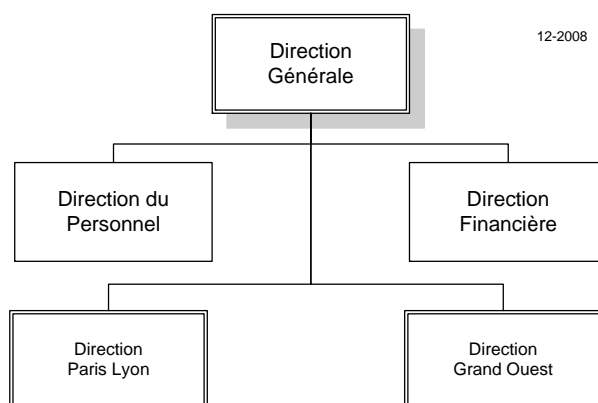
Tableau de synthèse des relations mère-filiales				
Valeurs en consolidation (sauf dividendes) en k€	Infotel Conseil	Autres Filiales	Infotel	Total consolidé
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	4 198	4 602	1 348	10 148
Endettement financier hors groupe	0	0	0	0
Trésorerie au bilan	13 873	1 782	5 991	21 646
Flux de trésorerie nets totaux	5 321	-197	-2 380	2 744

7.3. ORGANISATION FONCTIONNELLE ET RESSOURCES HUMAINES

Le système Qualité d'**Infotel**, qui décrit notamment l'organisation et le fonctionnement du Groupe, définit la structure du Groupe comme un ensemble d'entités. L'entité correspond à une direction, un département ou un service, qui assure de façon autonome tout ou partie des fonctions et métiers du Groupe. On utilisera ce même terme pour décrire l'organisation et le fonctionnement du groupe **Infotel**.

7.3.1. Organigramme fonctionnel

Il se présente ainsi :



Le Groupe est composé d'entités regroupées en deux catégories :

- les directions opérationnelles :
 - la Direction Paris-Lyon ;
 - la Direction Grand Ouest ;
- les directions fonctionnelles :
 - la Direction du personnel ;
 - la Direction financière.

7.3.2. Les entités et leur rôle

La Direction générale Groupe

La Direction générale Groupe définit la stratégie du Groupe et assure la cohérence des actions. Son rôle est de :

- coordonner et contrôler les actions des entités ;
- prendre les décisions et effectuer les contrôles financiers et budgétaires ;
- prendre les décisions générales de fonctionnement.

Certaines des tâches, comme la communication, sont rattachées à la Direction générale.

La Direction Paris-Lyon

Cette direction est chargée de concevoir de commercialiser et de rentabiliser toutes les prestations de type forfaitaire (centres de service), régie ou assistance technique et formation adaptables aux besoins des clients dépendant de ce périmètre géographique. Elle comprend des organes fonctionnels transverses et des organes opérationnels.

Les organes fonctionnels sont :

- les ingénieurs technico-commerciaux, dont les rôles sont d'assister les commerciaux dans leurs tâches d'avant-vente et d'apporter leur support aux projets ;
- le Recrutement et la Qualité.

Au niveau opérationnel, on trouve des Départements (il y en a trois aujourd'hui : Assurance-, Banque-Finance et Industrie) auxquels sont rattachés des commerciaux.

La Direction Grand Ouest

Cette direction comprend trois départements :

- le département Logiciels, situé à Toulouse, chargé de la conception, du développement, de la maintenance et du support technique des Logiciels ;
- le département Sud-Ouest, chargé de concevoir de commercialiser et de rentabiliser toutes les prestations de type forfaitaire (centres de service), régie ou assistance technique et formation adaptables aux besoins des clients de sa zone géographique, et comprenant les deux agences de Toulouse et celle de Bordeaux, ainsi que les ingénieurs commerciaux, les technico commerciaux et le recrutement ;
- le département Ouest, réalisant les mêmes missions que le département Sud-Ouest dans sa zone géographique, et comprenant les agences de Rennes, Le Mans et Brest d'une part, et de Nantes et Niort d'autre part, ainsi que les ingénieurs commerciaux et le recrutement.

La Direction du personnel

Cette Direction gère l'ensemble du personnel du Groupe. Les dirigeants d'**Infotel** attachent une importance particulière aux ressources humaines. Dans une activité de services et une conjoncture marquée par une exigence croissante d'une clientèle fidèle, il est essentiel pour Infotel de s'assurer un recrutement constant de bonne qualité et une fidélité du personnel. **Infotel** y parvient par une politique de ressources humaines dont les éléments principaux sont :

- la motivation de ses collaborateurs auxquels la société s'efforce de donner la formation nécessaire pour leurs interventions chez les clients, et un plan de carrière leur permettant de bien évoluer au sein du Groupe et d'y faire une plus longue carrière qu'ailleurs, aidant ainsi à préserver l'investissement le plus précieux pour une société de services : l'investissement humain ;
- la technicité à tous les niveaux hiérarchiques qui permet à chacun, débutant ou confirmé, d'effectuer les missions en fournissant une aide effective au client, tout en étant bien suivi par la société ;
- l'accessibilité à tous les dirigeants que chacun peut consulter quand il le souhaite pour tout problème technique, personnel ou de relations dans le travail.

La Direction financière

La Direction financière a en charge la gestion de la comptabilité et de la trésorerie du Groupe, ainsi que celle du contrôle de gestion. Ses tâches sont exécutées directement ou à l'aide de cabinets extérieurs.

Le Comité de direction

Le Comité de direction est l'instance de décision du Groupe.

Ses principaux rôles sont :

- d'étudier les mesures concernant le fonctionnement du Groupe et décider de leur application ;
- de procéder à un examen mensuel du compte-rendu d'activité synthétique, à un examen trimestriel du compte-rendu détaillé des entités opérationnelles, et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs ;
- de contrôler l'avancement des décisions ;
- de coordonner les actions des diverses entités ;
- de convoquer, le cas échéant, des personnes nécessaires à l'instruction de dossiers ou à la prise de décisions.

Le comité de direction du Groupe se compose de 6 membres :

- M. Bernard Connes-Lafforet, Président-directeur général ;
- M. Michel Koutchouk, Directeur général délégué ;
- M. Alain Hallereau, Directeur général délégué ;
- Mme Josyane Muller, Directeur général délégué ;
- M. Jean-Marie Meyer, Directeur Grand Ouest ;
- M. Éric Fabretti, Directeur Paris-Lyon.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. LOCAUX UTILISÉS PAR LE GROUPE

Lieux	Surface en m ²	Type de locaux	Loyer annuel €	Loyer au m ²	Propriétaire ou Mandataire
Infotel 36, av. du Général-de-Gaulle 93170 Bagnolet					
* Siège – 11 ^e étage	1 080	Bureaux	167 908	155	SCPI Slivimo
* 17 ^e étage	410	Bureaux	58 378	142	SCI Bagnolet Gallieni II
* 7 ^e étage	1 076	Bureaux	139 880	130	SCI TG Bagnolet
Infotel Conseil 6 rue des Graviers 92200 Neuilly-sur-Seine					
* Siège - 4 ^e étage	610	Bureaux	291 416	478	GECINA SA
* Blagnac le Millénaire	3 335	Bureaux	422 000	126	EDISSIMO
* Bordeaux – Mérignac	460	Bureaux	42 000	91	Bernard Magrez Immo.
Odaxys 29 rue de Lorient 35000 Rennes					
* Siège social - Plateau lot n°122	324	Bureaux	47 000	145	SCI Le Papyrus
* Siège social - Plateau lot n°123	145	Bureaux	34 000	145	SCI Lorient Bys
* Nantes rue de Thessalie	286	Bureaux	48 041	168	SCI PRERIAL

Aucun équipement n'est financé par des contrats de crédit bail au 31 décembre 2008.

Pour les filiales étrangères, les locaux sont dans des centres d'affaires ou non significatifs.

Il n'existe pas de liens capitalistiques directs ou indirects entre la Société ou ses dirigeants et les propriétaires ou mandataires des locaux loués.

8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune question environnementale n'influence l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles.

Un tableau d'informations environnementales est présenté ci-dessous.

Informations environnementales	
Consommation en eau	1287 m ³
Consommation en électricité	739 MWH
Consommation en matières premières	Néant
Consommation en autres énergies	Néant
Mesures pour améliorer l'efficacité énergétique	Néant
Utilisation des sols	Néant
Nuisances sonores ou olfactives	Néant
Déchets	Ménagers
Mesures prises pour l'équilibre biologique	Néant
Démarches d'évaluation ou certification	Néant
Mesures pour mise en conformité	Néant
Dépenses pour prévenir les conséquences sur l'environnement	Néant
Services de gestion de l'environnement	Néant
Formation des salariés sur les risques environnementaux	Néant
Moyens consacrés à la réduction des risques environnementaux	Néant
Provisions et garanties pour risque environnemental	Néant
Indemnités versées suite à décision judiciaire	Néant
Actions menées en réparation de dommages sur l'environnement	Néant
Objectifs environnementaux des filiales étrangères	Néant

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des deux derniers exercices, le Groupe a financé son activité opérationnelle et ses investissements principalement grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Au 31 décembre 2007 et 2008, le Groupe détient des disponibilités et équivalents de disponibilités pour respectivement 18,9 M€ et 21,6 M€. En 2008, les disponibilités et équivalents de disponibilités sont détenus pour environ 16 % d'entre eux en dollars et en euros pour 18,2 M€. L'augmentation nette des disponibilités de 2,7 M€ en 2008 provient principalement de 8,6 M€ de flux nets de trésorerie générés par l'exploitation, et de la trésorerie provenant de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre des plans d'épargne entreprise pour 0,5 M€. Cette augmentation de trésorerie d'environ 9,1 M€ est compensée par des investissements nouveaux pour 1,8 M€ et une distribution de dividendes (dont une partie exceptionnelle) aux actionnaires pour 4,4 M€

Les activités de l'exploitation du Groupe ont généré au 31 décembre 2007 et 2008 respectivement 6 M€ et 8,6 M€ de trésorerie. Cette augmentation s'explique pour les deux exercices essentiellement par l'augmentation du chiffre d'affaires lié à la croissance organique, et également en 2008 à la variation du besoin en fonds de roulement de 2 M€

Les investissements du Groupe sont composés en 2008 d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour la totalité soit 1,8 M€. En 2007, les investissements étaient principalement composés d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 1,6 M€. Les investissements comprennent l'activation des frais de développement liés à des projets remplissant les critères d'activation. Suite à l'aménagement de nouveaux locaux sur Toulouse et Bordeaux, les acquisitions d'immobilisations devraient légèrement baisser pour l'exercice 2009.

9.2. RÉSULTAT

9.2.1. Groupe

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 88 544 k€ pour l'exercice 2008 contre 84 389 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 4,92 %.

Cette progression résulte exclusivement cette année de la croissance organique.

Cette hausse constatée, malgré la cession en fin d'année 2007 d'une filiale générant environ 1,6 M€ de chiffre d'affaires, témoigne de la solidité du développement des activités du Groupe.

Les charges opérationnelles ont très légèrement augmenté de 1,65 %. Elles passent de 78 271 k€ en 2007 à 79 566 k€ en 2008. Elles comprenaient en 2007 l'incidence de l'attribution d'actions gratuites effectuée le 10 octobre 2007 au bénéfice de 3 salariés, calculée en vertu de la norme IFRS 2 pour 2 938 k€. Hors impact de cette charge qui ne constitue pas un décaissement en trésorerie, l'augmentation est de 5,59 %.

Le résultat opérationnel qui s'élève à 8 978 k€ représente 10,14 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2008, alors que le résultat opérationnel de l'exercice précédent s'élevait à 6 118 k€ et représentait 7,24 % du chiffre d'affaires. Il comprenait en 2007 l'impact de la charge de 2 938 k€ liée à l'attribution d'actions gratuites, non reproduite en 2008. Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice 2008.

Le résultat financier s'élève à 989 k€ contre 258 k€ pour l'exercice précédent. Le résultat financier présente ainsi une hausse de 731 k€ résultant en partie de l'augmentation des intérêts sur les dépôts à terme plus élevés (en Euros comme en Dollars) ainsi que des plus-values sur les SICAV, et essentiellement des gains de change liés à la variation du dollars sur l'exercice. L'impact de la variation des écarts de change produit un impact positif de 627 k€ entre les deux exercices comparés.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 3 160 k€, le résultat net – part du groupe consolidé s'élève à 6 813 k€ contre 3 117 k€ pour l'exercice précédent.

9.2.2. Société mère

La société mère **Infotel SA** a une activité de création, de développement et de vente de logiciels en France et à l'étranger.

Holding animatrice du Groupe, elle tire aussi ses ressources des redevances de concession de logiciels conformément à son accord de distribution avec IBM, des dividendes en provenance de ses filiales, de la part lui revenant des produits financiers, résultant de la gestion de la trésorerie du Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 s'élève à 7 703 k€, en baisse de 0,39 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 9,75 % par rapport à l'exercice précédent. Elles passent de 5 842 k€ en 2007 à 6 411 k€ en 2008.

Le résultat d'exploitation passe de 2 440 k€ à 1 824 k€, et le résultat financier ressort à 1 134 k€ alors qu'il s'élevait à - 74 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant s'élève à 2 958 k€ contre 2 671 k€ pour l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices est de 544 k€, incluant un Crédit Impôt Recherche de 274 k€.

Enfin le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ressort à 2 371 k€ contre 1 837 k€ pour l'exercice précédent.

9.2.3. Stratégie ou facteur de nature gouvernementale

Il n'existe à notre connaissance aucune stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations du groupe.

9.3. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres – part du groupe s'élèvent au 31 décembre 2008 à la somme de 32 661 k€.

La variation des capitaux propres consolidés a été affectée par les éléments suivants :

- résultat 2008 : + 6 813 k€;
- distribution de dividendes de l'assemblée du 29 mai 2008 : - 4 389 k€;
- augmentation de capital suite à l'exercice d'options de souscription d'actions : + 30 k€ en nominal + 477 k€ en prime d'émission soit un total de 510 k€;
- variation de la réserve de conversion : - 15 k€;
- comptabilisation des paiements fondés sur les actions : stock-options : + 27 k€;
- impact des mouvements sur actions propres : - 51 k€;
- incidence des variations de périmètre : + 9 k€.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Les activités de financement ont généré en 2007 et en 2008 des sorties de trésorerie respectivement de 0,9 M€ et de 3,9 M€. Les décaissements de trésorerie sont essentiellement dus aux distributions de dividendes (dont une partie exceptionnelle) décidées par la société mère. En 2008, la distribution décidée a engendré une sortie de trésorerie de 4,4 M€, alors qu'en 2007 le coût était de 1,2 M€. Ces décaissements sont en partie compensés par la trésorerie provenant de l'émission d'actions dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions pour 0,4 M€ en 2007 et 0,5 M€ en 2008.

Le Groupe estime qu'il dispose d'un fonds de roulement suffisant pour assurer ses engagements court terme. La société n'est pas endettée et il n'est pas prévu de recours à l'endettement.

Les informations détaillées concernant les capitaux propres et les flux de trésorerie figurent au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » en page 79.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Durant l'année 2008, le groupe **Infotel** a poursuivi ses efforts de recherche et de développement dans plusieurs directions :

- pour l'activité d'édition de logiciels, les dépenses de recherche et développement sur des logiciels novateurs comme Arcsys, un éditeur de tables de référence, la création d'un logiciel de gestion de la qualité et des performances des accès aux tables relationnelles Oracle, l'adaptation des logiciels aux nouvelles versions des systèmes d'exploitation et de gestion des bases de données, ainsi que l'amélioration des outils internes de tests, recette et documentation des logiciels se sont élevées en 2008 à un montant d'environ 759 k€ dont 523 k€ ont été portés à l'actif ;
- pour les activités de services et de formation, des investissements de recherche à hauteur de 1 800 k€ ont été poursuivis pour connaître et maîtriser des logiciels d'avenir comme, par exemple, Java, Websphere, Tomcat, PHP, Ajax, les techniques du client léger et du Web 2.0, l'Open source, pour mettre au point des applications novatrices et des algorithmes performants, etc.

On notera qu'**Infotel** a présenté un dossier de ses innovations à Oséo qui a décerné le label « Entreprise Innovante » le 27 mars 2009.

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses de recherche et développement sur les trois dernières années :

En k€	2008	2007	2006
Frais de développement activés	523	348	311
Total frais de recherche et développement	2 559	2 300	2 161

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1. TENDANCES DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2008

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2009 ressort à 22,2 M€, en léger recul (-3,3 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2008. Cette évolution est conforme aux anticipations d'**Infotel** : l'attentisme qui a prévalu en fin d'année 2008 provoque un effet d'inertie en termes de chiffre d'affaires généré en ce début d'année.

De nouveaux grands comptes à fort potentiel ont cependant été ouverts au cours de ce 1^{er} trimestre, permettant à **Infotel** de réaffirmer sa confiance dans la capacité de progression future du Groupe.

- Le pôle **Services** affiche un chiffre d'affaires de 20,6 M€ contre 21,1 M€ au 1^{er} trimestre 2008. Le recours adapté à la sous-traitance permet de maintenir le taux d'intercontrats à un niveau très proche de son niveau plancher. L'activité des Centres de service continue de bénéficier d'un portefeuille de clientèle fidèle et diversifié. De nouveaux contrats ont été signés dans les secteurs de l'Assurance, de la Retraite, de la Banque, de l'Aéronautique et de l'Énergie.
- Le pôle **Logiciels** enregistre une légère décroissance de son activité (-265 k€), due au ralentissement du marché américain au 4^e trimestre 2008, lequel a impacté le niveau de royalties comptabilisées au 1^{er} trimestre 2009.

Dans un contexte de marché qui devrait rester difficile et manquer de visibilité au cours des prochains mois, **Infotel** reste confiant et continuera de s'appuyer sur une situation financière particulièrement solide (forte trésorerie et absence de dette) ainsi que sur un carnet de commandes représentant plus de 80 % du chiffre d'affaires de son pôle Services (93 % du CA annuel en 2008).

12.2. TENDANCES POUR L'EXERCICE 2009

Dans une étude d'avril 2009, PAC (Pierre Audoin Consultants) analyse ainsi les scénarios 2009 pour le secteur des Logiciels et Services :

- « *La visibilité des acteurs du marché Logiciels et Services Informatiques en France est très faible. Les dernières prévisions situent le niveau de croissance de l'économie française en 2009 aux alentours de -3 %.*
- *Logiquement, au vu des réponses des sociétés, l'activité du marché des Logiciels et Services Informatiques est nettement orientée à la baisse au premier semestre 2009.*
- *La visibilité sur le second semestre 2009 est très incertaine.*
- *En particulier, PAC va suivre de manière précise les éléments suivants :*
 - *Le cap du premier trimestre 2009, qui pourrait marquer le pic de la crise notamment chez les PME-TPE.*
 - *La santé des sociétés de services de petite et moyenne taille : étant sous-traitantes des SSII plus importantes, ayant pour clients les PME, et étant peu présentes à l'international, elles seront un indicateur certain de l'intensité de la crise en France. Les grandes SSII sont moins touchées, par l'existence de grands contrats à moyen-long terme dans leurs portefeuilles.*
 - *Les résultats des éditeurs : l'investissement logiciel est un indicateur avancé de l'évolution de la dépense en services. Les éditeurs sont aujourd'hui plus impactés que les SSII, mais seront précurseurs de la reprise.*
 - *Les projets à ROI à court terme (d'ici fin 2009) : portés par une tendance favorable, ils limiteront la baisse des grands contrats. »*

En 2009, **Infotel** continuera d'appliquer son modèle de développement éprouvé, en privilégiant plusieurs axes :

- la poursuite de sa stratégie de proximité, avec l'ouverture effectuée fin mars d'une nouvelle agence à Brest ;
- une meilleure intégration des logiciels au sein des prestations de service, grâce notamment à une nouvelle organisation commerciale ;
- une montée en puissance sur le marché de la dématérialisation ;
- et la création, au cours du 1^{er} semestre, d'une structure de conseil de haut niveau.

Ce développement s'inscrit dans le cadre d'un nouveau plan stratégique « Ambitions 2012 » défini au paragraphe 6.2.2 en page 26 avec deux grands objectifs :

- d'une part, réaliser, à horizon 2012, la quasi-totalité des prestations au sein de **centres de service** ;
- d'autre part, devenir un acteur incontournable de la **dématérialisation**.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société ne présente aucune prévision ou estimation de ses bénéfices futurs.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE

14.1.1. Composition des organes d'administration et de direction générale

L'administration de la société est confiée à un Conseil d'administration qui comprend actuellement quatre membres. Le mandat des administrateurs est d'une durée de six ans renouvelable. Le Conseil d'administration s'est réuni 10 fois au cours de l'exercice 2008. Le taux d'assiduité à ces réunions a été de 86,36 % en prenant en compte les participants ayant le droit de vote. Aux termes de l'article 16 des statuts, les administrateurs doivent être propriétaires d'au moins cinq actions de la Société pendant toute la durée de leur mandat.

Au 31 décembre 2008, le Conseil d'administration se compose comme suit :

Nom et prénom du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Bernard Connes-Lafforet	31 décembre 1979	AG statuant sur les comptes 2011	Président-directeur général	Néant	« President – Director » d'Infotel Corp.
Michel Koutchouk	3 juin 1982	AG statuant sur les comptes 2011	Directeur général délégué	Néant	« Director » d'Infotel Corp. Président d'Harwell Management
Alain Hallereau	3 juin 1982	AG statuant sur les comptes 2011	Directeur général délégué	Néant	Néant
Josyane Muller	23 mai 2006	AG statuant sur les comptes 2011	Directeur général délégué	Néant	Président d'Infotel Conseil, d'Odaxys

L'équipe dirigeante du Groupe se compose de quatre membres :

- M. Bernard Connes-Lafforet, Président-directeur général, normalien, agrégé de mathématiques, a fondé Infotel après dix ans de recherche au CNRS ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- M. Michel Koutchouk, Administrateur et Directeur général délégué, diplômé de l'IEP Paris et ingénieur Arts et Métiers, a rejoint M. Connes-Lafforet pour créer Infotel après dix années passées à la Direction informatique d'Air France ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- M. Alain Hallereau, Administrateur et Directeur général délégué, titulaire d'un DEA d'informatique, a rejoint la Direction pour créer Infotel après sept années dans les services informatiques de sociétés industrielles et deux chez Cap Gemini ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- Mme Josyane Muller, Directeur général délégué, diplômée de l'ISIN-ESSTIN de Nancy, a rejoint Infotel en 1985 après dix-huit années dans des SSII dont neuf chez Cap Gemini en qualité de Directeur d'agence ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'ensemble de ces personnes a pour adresse professionnelle, le siège social de la Société.

L'expertise et l'expérience, en matière de gestion, de ces personnes résultent des différentes fonctions salariées et/ou de direction qu'elles ont précédemment exercées et/ou qu'elles continuent à exercer au sein d'autres sociétés ou d'organes divers.

Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial.

Durant les cinq dernières années, les personnes visées au chapitre 14 page 51 ont exercé d'autres mandats dans des sociétés qui sont, pour certaines, sorties du périmètre du Groupe ou ont été absorbées. Il s'agit de la société SI2 qui a été absorbée par voie de fusion par la société Infotel Conseil en novembre 2004.

M. Bernard Connes-Lafforet a exercé les fonctions de représentant permanent d'**Infotel** dans Infotel Conseil, avant sa transformation en S.A.S.

M. Michel Koutchouk a exercé les fonctions de président-directeur général et administrateur de SI2 jusqu'en 2004.

Mme Josyane Muller exerce les fonctions de président des sociétés Infotel Conseil et Odaxys. Elle a été le représentant permanent d'Infotel Conseil dans SI2.

De plus, elle était présidente de la société Odaxys Atlantique jusqu'à sa dissolution par confusion de patrimoine au 1^{er} janvier 2007 et elle était aussi président d'Odaxys Consulting jusqu'à sa cession, le 31 décembre 2007.

Aucune de ces personnes, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associée, en qualité de dirigeant ou administrateur, à une faillite ou mise sous séquestre, n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer, ni n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

14.2. CONFLITS D'INTÉRÊTS

À l'exception de la détention d'un nombre important d'actions par les personnes visées au paragraphe 14.1.1, la société n'a pas connaissance de conflit d'intérêt existant ou potentiel entre elle et ces personnes.

Il n'existe pas de contrats de services liant les membres des organes d'administration ou de direction à la société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations de toute nature versées, durant les trois exercices écoulés, à chaque mandataire social, sont les suivantes :

en euros	2008	2007	2006
Bernard Connes-Lafforet	240 000	240 000	240 000
Michel Koutchouk	216 000	216 000	216 000
Josyane Muller	216 000	216 000	216 000
Alain Hallereau	55 200	55 200	55 200

À l'exception de la rémunération de Monsieur Alain Hallereau versée au titre de son contrat de travail, toutes les autres rémunérations ci-dessus sont allouées au titre d'un mandat social. MM. Bernard Connes-Lafforet, Michel Koutchouk et Alain Hallereau ont bénéficié, au cours des trois derniers exercices, d'un avantage en nature sous forme d'un véhicule.

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2006, 2007 et 2008, aucune rémunération proportionnelle, variable ou exceptionnelle ou jeton de présence n'ont été alloués aux dirigeants.

Il est observé qu'aucun de ces mandataires sociaux ne perçoit d'autre rémunération ou d'avantage en nature dans les sociétés contrôlées par **Infotel** au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Aucune option de souscription ou options d'achat d'actions, ni aucun instrument donnant accès au capital n'ont été attribués à des mandataires sociaux.

Aucun prêt, ni garantie n'ont été accordés en faveur des mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagements de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, de prestation de service, à des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

15.2. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés présents au 31 décembre 2008 en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la méthode des unités de crédit projetées.

L'engagement relatif au versement d'une prime pour 10 ans d'ancienneté a aussi été provisionné dans les mêmes conditions à compter du 1^{er} janvier 2004.

Les engagements de retraite comme ceux au titre du versement de la prime d'ancienneté sont calculés en retenant les critères suivants :

- taux d'augmentation de salaire : 3,5 % par an jusqu'à 56 ans ;
- taux de turnover et de décès avant 56 ans de 5,00 % chez Infotel SA et de 10 à 13,5 % dans les autres filiales ;
- taux de turnover et de décès après 56 ans de 0,40 % ;
- taux d'actualisation de 4 %.

Au 31 décembre 2007 et 2008, le montant global des engagements de retraite du Groupe s'élève respectivement à 590 k€ et 640 k€, charges sociales incluses. Au 31 décembre 2007 et 2008, ces engagements font respectivement l'objet d'une couverture d'assurance pour 319 k€ et 321 k€.

Au 31 décembre 2007 et 2008, les provisions liées à la prime d'ancienneté de dix ans se sont élevées respectivement à 202 k€ et 163 k€.

Le montant des engagements de retraite pour les dirigeants et membres du Comité de direction s'élève au 31 décembre 2008 à 267 k€, charges sociales incluses. Du fait de l'assurance prise par le Groupe, la provision résiduelle comptabilisée au titre de l'engagement retraite en 2008 est de 113 k€.

La couverture des engagements de retraite et autres avantages est réalisée par la souscription d'une assurance décrite au paragraphe 4.2 « Assurances – Couverture des risques éventuels » en page 16.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. MANDATS ET CONTRATS DE SERVICE

Les dates d'expiration des mandats des administrateurs sont indiquées au paragraphe 14.1.1 en page 51. Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur.

16.2. GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET COMITÉS

Ces informations figurent au paragraphe 16.5 « Rapport du président sur les procédures de contrôle interne » en page 56.

16.3. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune limitation de pouvoirs du Directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le Directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société.

16.4. AUTRES INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En complément des informations ci-dessus, les précisions suivantes sont apportées :

- Nombre d'administrateurs indépendants : néant.
- Nombre d'administrateurs élus par les salariés : néant.
- Jetons de présence : néant.

La société ne se conforme pas aux recommandations du rapport Bouton en matière de mise en place de comités, car elle considère que, compte tenu de sa taille, de son caractère patrimonial, et de la forte implication de ses dirigeants dans la gestion des procédures clés du groupe, la gouvernance mise en place permet une bonne régulation du pouvoir ainsi qu'une efficacité des prises de décision.

16.5. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Rapport du président sur les procédures de contrôle interne prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce (Article 117 de la Loi de Sécurité financière) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Introduction : rappel des obligations légales

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, les limitations de pouvoir du directeur général ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Ce rapport a été préparé avec l'appui des services financiers et conformément aux recommandations de l'AFEP/MEDEF de décembre 2003, a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 18 mars 2009.

La société **Infotel** se conforme au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF (Association française des Entreprises Privées / Mouvement des Entreprises de France) en vigueur en France. Toutefois, la société **Infotel** ne présente pas de comité spécialisé, le Conseil n'a pas mis en place de processus d'évaluation de ses travaux et M. Bernard Connes-Lafforet assume le mandat de Président du Conseil d'administration et le poste de Directeur général.

La société **Infotel** est attentive aux réflexions relatives aux mesures de gouvernement d'entreprise, mais compte tenu du fort degré d'implication de ses membres (dirigeants actionnaires), elle ne souhaite pas les modifier. Son gouvernement actuel correspondant aux enjeux et à la taille du Groupe aujourd'hui. Étant précisé que la société **Infotel** a toujours adopté une politique exemplaire de rémunération et d'avantages de ses dirigeants - administrateurs. Ceux-ci ne bénéficiant d'aucune rémunération proportionnelle, variable ou exceptionnelle, ni d'avantages tels que : jeton de présence, option de souscription ou option d'achat d'actions, instrument donnant accès au capital, actions gratuites ou indemnité de départ.

1^{ère} Partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration

Gouvernement d'entreprise

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance

L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante du Groupe se compose de quatre membres :

- M. Bernard Connes-Lafforet, président-directeur général, normalien, agrégé de mathématiques, a fondé Infotel après dix ans de recherche au CNRS ;
- M. Michel Koutchouk, administrateur et directeur général délégué, diplômé de l'IEP Paris et ingénieur Arts et Métiers, a rejoint M. Connes-Lafforet pour créer Infotel après dix années passées à la Direction informatique d'Air France ;
- M. Alain Hallereau, administrateur et directeur général délégué, titulaire d'un DEA d'informatique, a rejoint la Direction pour créer Infotel après sept années dans les services informatiques de sociétés industrielles et deux chez Cap Gemini ;
- Mme Josyane Muller, administrateur et directeur général délégué, diplômée de l'ISIN-ESSTIN de Nancy, a rejoint Infotel en 1985 après dix-huit années dans des SSII dont neuf chez Cap Gemini en qualité de Directeur d'agence.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose ainsi :

- M. Bernard Connes-Lafforet, président-directeur général ;

- M. Michel Koutchouk, administrateur et directeur général délégué ;
- M. Alain Hallereau, administrateur et directeur général délégué ;
- Mme Josyane Muller, administrateur et directeur général délégué.

Composition et fonctionnement des comités

Compte rendu des travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le Conseil d'administration de la société **Infotel** s'est réuni à dix reprises (avec un taux de participation moyen de 86,36 %) aux dates et sur les ordres du jour ci-dessous indiqués :

- le 8 janvier 2008, augmentation du capital (levée des stocks-options 2007) ;
- le 8 janvier 2008, stratégie (n° 1) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 12 mars 2008, arrêté des comptes 2007 et préparation de l'Assemblée générale mixte ;
- le 30 avril 2008, stratégie (n° 2) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 23 mai 2008, attribution définitive d'actions gratuites (plan n° 1) ;
- le 29 mai 2008, lancement du programme de rachat ;
- le 30 juillet 2008, stratégie (n° 3) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 29 août 2008, arrêté des comptes du 1^{er} semestre 2008 ;
- le 22 octobre 2008, stratégie (n° 4) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 12 décembre 2008, prise de participation dans le capital de la S.A.S. Harwell Management.

En tout état de cause, le Conseil d'administration se réunit à chaque fois que l'intérêt social le nécessite.

Dispositions concernant les administrateurs

Les administrateurs doivent être propriétaires de cinq actions, les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Relations du Conseil avec les tiers

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent le groupe **Infotel**.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent et arrêtent les comptes intermédiaires (comptes consolidés semestriels) ainsi que les comptes annuels (sociaux et consolidés).

Comité d'audit et évaluation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, compte tenu du fort degré d'implication de ses membres (dirigeants, actionnaires) a décidé de ne pas mettre en place de Comité d'audit ni de procéder à une évaluation du Conseil d'administration.

Ainsi, la fonction d'audit interne du Groupe est assurée par la direction générale et par le cabinet d'expertise comptable qui assiste le Groupe dans ses travaux.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration n'a pas établi de règlement intérieur, mais prévoit de mettre en place progressivement les bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, issues en particulier de la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques qui se justifieront eu égard à la composition du Conseil d'administration. À cet effet, le Conseil d'administration statue une fois par trimestre sur la stratégie de l'entreprise.

Organes d'administration et de direction

Nom, prénom usuel des administrateurs et directeurs généraux et fonctions occupées dans d'autres sociétés

Administrateurs

- Bernard Connes-Lafforet
 - Président-directeur général
 - « President-Director » d'Infotel Corp.
- Michel Koutchouk
 - « Director » d'Infotel Corp.
 - Président d'Harwell Management
- Alain Hallereau
 - Néant
- Josyane Muller
 - Président de la SAS Infotel Conseil
 - Président de la SAS Odaxys

Directeurs généraux délégués :

- Michel Koutchouk
 - Ci-dessus indiqué
- Alain Hallereau
 - Ci-dessus indiqué
- Josyane Muller
 - Ci-dessus indiqué

Comité de Direction

Il est composé de :

- M. Bernard Connes-Lafforet, président-directeur général ;
- M. Michel Koutchouk, directeur général délégué ;
- M. Alain Hallereau, directeur général délégué ;
- Mme Josyane Muller, directeur général délégué ;
- M. Jean-Marie Meyer, directeur Grand Ouest ;
- M. Éric Fabretti, directeur Paris Lyon.

Ce comité est placé sous l'autorité du directeur général et regroupe la direction générale et les responsables de directions et de départements. L'examen du suivi des prévisions et des réalisations du chiffre d'affaires pour l'ensemble des entités du Groupe est fait mensuellement en Comité de direction.

L'examen des résultats sur la base des situations trimestrielles pour l'ensemble des entités du Groupe est fait par le Comité de direction.

2° Partie : Limitations des pouvoirs du directeur général

Aucune limitation de pouvoirs du directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société.

3^e Partie : Procédures de contrôle interne

1. DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez **Infotel** ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par la Direction générale, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de veiller que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Ces objectifs sont compatibles avec la définition du C.O.S.O (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Le C.O.S.O a défini le contrôle interne comme un processus mis en œuvre par les organes sociaux et la Direction générale d'une entreprise afin d'avoir une assurance raisonnable dans la réalisation des objectifs suivants : efficacité et bon fonctionnement des opérations, fiabilité du reporting financier, mise en conformité avec les lois et règles applicables.

2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE

Infotel est la société mère d'un groupe fondé en 1979.

En 2008, le Groupe est constitué de ses filiales à 100 % Infotel Conseil et Harwell Management, de la filiale Odaxys détenue à 100 % par Infotel Conseil ainsi que de ses représentations commerciales à l'étranger sous forme de filiales implantées aux États-Unis et en Allemagne.

LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

Le Conseil d'administration est responsable de la politique de la société pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financière et de conformité aux lois.

Toutes les filiales opérationnelles d'Infotel SA sont toutes détenues à 100 % et le contrôle interne du Groupe s'exerce de façon transversale au niveau de l'ensemble des entités.

Infotel est organisée de manière centralisée. En conséquence, les filiales sont dirigées par le Directeur général ou les Directeurs généraux délégués d'**Infotel** qui exercent l'essentiel des activités de contrôle opérationnel.

LA GESTION DES RISQUES MAJEURS

La politique de management des risques consiste à anticiper les conséquences significatives de l'activité sur le patrimoine et les résultats de la société. Dans le groupe **Infotel**, ces actions de prévention sont du domaine de la Direction générale. Une étude approfondie des facteurs de risque pesant sur Infotel est développée dans le présent document de référence de la société **Infotel** et en résumé voici les principaux facteurs de risques examinés par Infotel.

Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)

Risques de taux

À ce jour, le Groupe n'a aucun endettement financier significatif, et ne détient pas d'autre actif financier que des SICAV de trésorerie. Le risque de taux est donc marginal.

La Société et le Groupe n'ont pas recours à l'utilisation d'instruments financiers pour faire face au risque de taux.

Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et les royalties IBM. Elle n'a pas procédé à la couverture de risques jusqu'à présent, hormis le recours ponctuel à des ventes à terme de devises détenues en banque.

Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires du groupe **Infotel** pouvant être concernée par une variation du dollar US est d'environ 3,9 M€, soit 4,46 % du chiffre d'affaires global.

Les ventes en Europe sont réalisées dans la zone Euro et ne présentent donc pas de risque de change.

Risques de liquidité

Infotel faisant partie des sociétés cotées sur le compartiment C d'Euronext Paris, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatil et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières.

La Société n'a émis aucun emprunt obligataire.

Risques sur actions

L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires et aux actions propres. La société ne supporte pas de risques sur actions liées à des investissements dans des entités non consolidées car elle ne réalise pas de placements en actions.

Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)

Clients

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe **Infotel** et de l'historique des relations, il existe peu de risques clients appréciables.

La répartition de la clientèle de l'activité par secteur économique figure au paragraphe « Répartition de l'activité d'Infotel » en page 30 du présent document.

Fournisseurs

Il n'existe pas de risques liés aux fournisseurs qui auraient une incidence quelconque sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe **Infotel**.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait affecter ses perspectives. Cependant, elle met en place progressivement un encadrement intermédiaire destiné, à terme, à prendre les postes de direction de la Société.

Risques technologiques

Le principal risque technologique subi par Infotel tient à l'évolution des données technologiques du marché qui modifierait le positionnement du Groupe, dans ses deux branches d'activité.

Il est toutefois rappelé que le Groupe est spécialisé dans des domaines d'informatique de gestion sur mainframes, faisant appel à de très grandes bases de données, dont aucun expert ne prévoit la disparition rapide en tant que marché significatif.

Baisse des prix

Le Groupe pourrait être soumis à une pression sur les prix.

Il est toutefois rappelé que le Groupe a su, par le passé, prévenir ce type de risque et que la nature et la qualité de ses prestations - à forte valeur ajoutée et ciblées sur l'informatique vitale des grandes entreprises pour assurer leur croissance - constituent un facteur important pour réduire l'impact de ce risque.

Arrivée de nouveaux concurrents

Le Groupe pourra être amené à faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents, dans un secteur en perpétuelle mutation technologique. Il est toutefois rappelé que :

- son activité d'édition de logiciels s'adresse à un marché de niche sur lequel interviennent des sociétés ayant acquis une spécialisation ancienne sur z/OS et DB2, et qu'il a su renouveler sa gamme pour reprendre des parts de marché à ses concurrents ;
- il a su gérer dans le passé les conséquences de l'arrivée fréquente de nouveaux concurrents dans son activité de prestation de services, et fait maintenant partie des acteurs de référence.

Gestion de la croissance

Infotel prévoit une forte croissance dans les années à venir, notamment à l'exportation.

Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans les domaines commercial, technique ou administratif.

Par le passé, **Infotel** a fait face avec succès à ce type de difficultés. Il est rappelé que le développement à l'étranger sera effectué en accompagnement de l'expansion de grands clients.

Risques juridiques

Gestion de la croissance

L'activité d'**Infotel** ne dépend pas d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ainsi que de procédures d'homologation.

Confidentialité

La quasi-totalité des documents remis à la Société par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Le risque existe de divulgation d'informations par la Société sur les projets d'une société cliente. La Société a, toutefois, établi des normes déontologiques qui s'appliquent à son personnel, visant à prévenir ce risque.

Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Il est rappelé que les programmes d'ordinateurs développés par Infotel ne sont pas des inventions brevetables. À ce jour, le Groupe n'a pas engagé, ni été partie, d'un contentieux dans ce domaine.

Non-respect d'obligations de résultat

Le Groupe pourra avoir à faire face à des risques de non respect d'obligations de résultat pour ses prestations au forfait. Il est néanmoins rappelé que, si ce risque ne peut être écarté, le Groupe dispose d'une expérience ancienne de la gestion de ce risque.

Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou d'avoir eu, dans un délai récent, une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière d'Infotel.

Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe aucun nantissement sur les actifs du groupe Infotel.

Risques industriels et liés à l'environnement

Infotel exerce une activité intellectuelle qui n'est pas une activité polluante. La Société a mis en place un système de collecte sélective des déchets (principalement cartouches d'encre pour imprimantes) et sensibilise, dès l'embauche, tout son personnel aux valeurs environnementales.

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société et de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour le risque de pollution.

Qualité

Infotel Conseil est certifié ISO 9001:2000 et poursuit une démarche complète appelée Infotel Qualité Management destinée à faire vivre et à organiser son système Qualité. Cette démarche est décrite dans un référentiel documenté dont la présentation est réalisée dans le Manuel d'Assurance Qualité du Groupe. Elle s'appuie sur un Code de déontologie interne.

Infotel a publié une Charte Qualité Groupe sur laquelle repose son engagement à l'égard de ses clients.

Infotel poursuit également une démarche Qualité dans le cadre CMMI (Capacity Maturity Model Integration), défini par le SEI (Software Engineering Institute) de l'université de Carnegie Mellon, qui est un modèle de référence destiné à appréhender et à améliorer les bonnes pratiques des entreprises d'ingénierie.

Le 30 mars 2009, le département Banque Finances d'**Infotel** a été évalué au niveau de maturité CMMI 2 (« Managed »).

Il est rappelé que le pôle Qualité, qui est placé sous l'autorité de la Direction générale, est basé dans la Tour Gallieni II à Bagnolet. Il est rattaché à la Direction générale et travaille en étroite collaboration avec la Direction Paris-Lyon et la Direction Grand Ouest.

Il s'agit, au travers de ces missions, et dans le cadre des objectifs qui sont assignés, d'apporter une réelle plus-value aux collaborateurs d'**Infotel** en termes :

- d'assistance opérationnelle sur la Qualité ;
- de conseil et de soutien en matière de Ressources humaines ;
- de rationalisation et d'efficacité des outils informatiques mis au service de chacun.

Organisation des délégations

Les opérations significatives nécessitant une validation du Comité de direction ou la Direction générale, sont les suivantes :

- la rédaction des offres relatives à des opérations comportant un risque important est soumise à l'avis du Comité de direction ;
- les décisions importantes concernant la recherche et le développement ;
- la mise en place des actions touchant au système d'information du Groupe.

L'intégration des filiales tant au plan juridique qu'opérationnel est mentionné ci-dessus. Le contrôle des filiales est assuré par la Direction générale.

Description des procédures de contrôle interne

Nous décrivons ci-dessous les procédures de contrôle interne.

Les filiales opérationnelles d'Infotel SA sont toutes détenues à 100 % et le contrôle interne du Groupe s'exerce de façon transversale au niveau de l'ensemble des entités.

Pour cela, le Groupe est divisé en différentes directions qui assurent chacune à leur niveau des contrôles spécifiques.

Un Comité de direction placé sous l'autorité du président et regroupant les responsables de direction et de département assure la direction opérationnelle du Groupe. Il se réunit de façon hebdomadaire.

1) La direction générale

La direction générale du Groupe a pour mission de définir la stratégie, la politique générale, les objectifs, et les plans d'actions. Elle conduit également les fonctions d'organisation et les missions spéciales non couvertes par les directions opérationnelles.

Un certain nombre de réunions ont périodiquement lieu afin de réaffirmer les grands objectifs du Groupe, la stratégie à moyen et long terme, ainsi que les valeurs sur lesquelles le Groupe s'appuie pour atteindre ces objectifs.

2) Les directions opérationnelles

La mission des directions opérationnelles (la Direction Paris-Lyon et la Direction Grand Ouest) est d'une part de concevoir de commercialiser et de rentabiliser toutes les prestations de type forfaitaire (centres de service), régie ou assistance technique et formation adaptables aux besoins des clients dépendant de leur périmètre géographique, et d'autre part d'assurer la conception, le développement, la maintenance et le support technique des Logiciels.

La responsabilité de ces directions est exercée par les directeurs Paris-Lyon d'une part et Grand Ouest d'autre part, sous l'autorité du Directeur général d'Infotel Conseil, qui assure également le suivi des prévisions et des réalisations du chiffre d'affaires pour l'ensemble des entités du Groupe.

3) La direction financière

La direction financière a pour mission pour l'ensemble du Groupe de gérer la trésorerie, de superviser la gestion comptable, de produire les éléments nécessaires au contrôle de gestion, notamment les tableaux de bord financiers et les calculs des marges.

Elle coordonne la communication financière et participe avec la direction générale aux réunions d'informations des analystes financiers lors de la publication des résultats semestriels et annuels.

Cette direction est assurée par le Directeur général d'Infotel Conseil.

4) La direction du personnel

La direction du personnel est compétente pour l'ensemble des salariés du Groupe. Elle a pour mission de définir les normes et règlements, administrer le personnel, gérer les relations humaines, participer aux procédures d'embauche et décisions de carrière, établir la paye, contrôler la cohérence de la politique salariale, et gérer les relations avec les organes représentatifs du personnel. Cette direction est directement placée sous le contrôle du Directeur général d'Infotel.

5) La fonction communication

La fonction communication est rattachée à la Direction générale.

3. CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Comme au niveau opérationnel, l'organisation d'Infotel en termes d'information financière est centralisée.

1) Gestion de la trésorerie et délégation de signature

Les dépenses dans les sociétés françaises du Groupe ne peuvent être engagées que par le Directeur général ou les Directeurs généraux délégués d'Infotel.

Pour les filiales étrangères, seules les dépenses de fonctionnement d'un montant limité peuvent être engagées par les gestionnaires locaux. Les encaissements des clients s'effectuent exclusivement par virement sur des comptes dédiés aux encaissements. Seuls le directeur général ou les directeurs généraux délégués sont habilités à effectuer des mouvements de sortie sur ces comptes.

2) *Établissement des comptes sociaux*

Les comptabilités de toutes les entités du Groupe sont tenues ou supervisées par des cabinets d'expertise comptable, sous le contrôle de la Direction générale d'Infotel.

La préparation des comptes sociaux leur est également confiée.

L'expert-comptable de la société mère assure la fonction de responsable comptable du Groupe.

3) *Établissement des comptes consolidés*

L'établissement des comptes consolidés semestriels et annuels est confié au cabinet d'expertise comptable de la société mère, sous le contrôle de la Direction générale d'Infotel.

La Direction générale exerce également un suivi des engagements hors bilan et un suivi des actifs.

ÉVOLUTION DU CONTRÔLE INTERNE

Infotel SA se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

Le système de contrôle financier (budget/reporting) mis en place depuis de nombreuses années, est opérationnel. Les outils sur lesquels il s'appuie nous semblent performants à notre taille mais devront être adaptés en cas de croissance significative du Groupe.

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par la direction générale. En fonction de l'évolution de sa taille, Infotel SA renforcera de manière pragmatique cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes).

Infotel SA sera amené à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.

CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

L'organisation d'Infotel est aussi centralisée dans le cadre des procédures de conformité aux lois et règlements en vigueur, qui sont du ressort de la Direction générale et des Directeurs généraux délégués.

Il est précisé que la Société a pris connaissance du guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF pour la rédaction de ce rapport et que cet examen n'a pas permis d'identifier de défaillance ou d'insuffisance dans le système de contrôle interne mis en place dans le groupe Infotel.

Tableaux recommandés par l'AMF sur les rémunérations des mandataires sociaux

Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Bernard CONNES-LAFFORET, Président	2007 (Exercice N-1)	2008 (Exercice N)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détaillées au tableau 2</i>)	240 k€	240 k€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 4</i>)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 6</i>)	Néant	Néant
TOTAL	240 k€	240 k€

Michel KOUTCHOUK, Directeur Général Délégué	2007 (Exercice N-1)	2008 (Exercice N)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détaillées au tableau 2</i>)	216 k€	216 k€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 4</i>)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 6</i>)	Néant	Néant
TOTAL	216 k€	216 k€

Josyane MULLER, Directeur Général Délégué	2007 (Exercice N-1)	2008 (Exercice N)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détaillées au tableau 2</i>)	216 k€	216 k
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 4</i>)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 6</i>)	Néant	Néant
TOTAL	216 k€	216 k€

Alain HALLEREAU, Directeur Général Délégué	2007 (Exercice N-1)	2008 (Exercice N)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (<i>détaillées au tableau 2</i>)	55,2 k€	55,2 k€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 4</i>)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (<i>détaillées au tableau 6</i>)	Néant	Néant
TOTAL	55,2 k€	55,2 k€

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Bernard CONNES-LAFFORET, Président	2007 (Exercice N-1)		2008 (Exercice N)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixe	240 k€	240 k€	240 k€	240 k€
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Véhicule		Véhicule	
TOTAL	240 k€	240 k€	240 k€	240 k€

Michel KOUTCHOUK, Directeur Général Délégué	2007 (Exercice N-1)		2008 (Exercice N)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixe	216 k€	216 k€	216 k€	216 k€
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Véhicule		Véhicule	
TOTAL	216 k€	216 k€	216 k€	216 k€

Josyane MULLER, Directeur Général Délégué	2007 (Exercice N-1)		2008 (Exercice N)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixe	216 k€	216 k€	216 k€	216 k€
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant		Néant	
TOTAL	216 k€	216 k€	216 k€	216 k€

Alain HALLEREAU, Directeur Général Délégué	2007 (Exercice N-1)		2008 (Exercice N)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixe	55,2 k€	55,2 k€	55,2 k€	55,2 k€
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Véhicule		Véhicule	
TOTAL	55,2 k€	55,2 k€	55,2 k€	55,2 k€

Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence

Membres du Conseil	Montants versés au cours de l'exercice N-1	Montants versés au cours de l'exercice N
Bernard Connes-Lafforet	Néant	Néant
Michel Koutchouk	Néant	Néant
Josyane Muller	Néant	Néant
Alain Hallereau	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Bernard Connes-Lafforet	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Michel Koutchouk	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Josyane Muller	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Alain Hallereau	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Bernard Connes-Lafforet	Néant	Néant	Néant
Michel Koutchouk	Néant	Néant	Néant
Josyane Muller	Néant	Néant	Néant
Alain Hallereau	Néant	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant	Néant

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Condition de performance
Bernard Connes-Lafforet	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Michel Koutchouk	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Josyane Muller	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Alain Hallereau	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Tableau 7 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Condition d'acquisition
Bernard Connes-Lafforet	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Michel Koutchouk	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Josyane Muller	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Alain Hallereau	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

16.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Infotel

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Infotel et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Attestation sur l'établissement des autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Cenon et Paris-La Défense, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

17. SALARIÉS ET PERSONNEL

17.1. EFFECTIFS

L'évolution des effectifs est présentée dans le tableau ci-après :

	2006	2007	2008
Taux de départs volontaires (en %)	14	16,7	12,2
Effectifs moyens du Groupe	599	625	676
Salaire moyen annuel du Groupe (k€)	39	39,7	39,77
Contrat d'apprentissage	1	1	1
Effectifs CDI moyens	592	619	675
Effectifs commerciaux	24	27	35
Effectifs administratifs	24	20	17
Ingénieurs	520	552	609
Techniciens	35	24	15

Ce tableau ne prend pas en compte la sous-traitance, dont la part a diminué durant la dernière année.

Le taux d'intercontrats de l'activité Service se définit en jours par rapport au temps potentiel d'activité (excluant les congés payés, les congés sans solde et les RTT) des collaborateurs directement facturables.

	2006	2007	2008
Taux d'intercontrats	2,39 %	2,0 %	2,2 %

17.2. PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT

Exercice	2004	2005	2006	2007	2008
Participation des salariés de l'exercice	353 400 €	309 302 €	667 679 €	1 002 322 €	1 018 634 €

17.3. PARTICIPATION AU CAPITAL

La participation des salariés au capital de la société **Infotel** au 31 décembre 2008 est la suivante :

- salariés d'Infotel Conseil : 8 410 actions représentant 0,66 % du capital social d'**Infotel**.

La participation au capital des principaux dirigeants est détaillée au paragraphe 18.1 « Tableau d'évolution de la répartition du capital sur les trois dernières années » en page 75.

17.4. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Différents plans d'options de souscription d'actions sont actuellement en vigueur au sein de la société. Les tableaux ci-dessous donnent les informations relatives à ces plans.

Date du Conseil d'administration	19/01/2001 Plan n°4	20/06/2001 Plan n°5	31/10/2001 Plan n°6	03/04/2002 Plan n°7	03/04/2003 Plan n°8	25/04/2003 Plan n°9	05/04/2004 Plan n°10	24/05/2005 Plan n°11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	27 846	42 062	4 284	5 154	5 646	12 000	4 300	8 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice en euros	34,58	34,58	24,00	30,00	16,00	16,30	35,50	39,30
Point de départ d'exercice des options	19/01/2005	20/06/2005	31/10/2005	03/04/2006	30/04/2007	25/04/2007	05/04/2008	24/05/2009
Date d'expiration	19/01/2008	20/06/2008	31/10/2008	03/04/2009	30/04/2010	25/04/2010	05/04/2011	24/05/2012
Nombre d'options en circulation	6 804	19 942	504	1 134	1 256	6 000	3 400	6 000
En début d'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Attributions de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice des options en cours de l'exercice	1 260	9 890	126	126	752	3 000	1 600	-
Annulation d'options en cours d'exercice	5 544	10 052	378	-	-	-	-	800
Nombre d'actions restant à exercer	0	0	0	1 008	504	3 000	1 800	5 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites								11 512
Nombres d'actions composant le capital social au 31/12/2008								1 271 280

Attributions et levées de l'année 2008 pour les 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires :

Options de souscription d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Plan
Options consenties, durant l'exercice par Infotel dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	0	0	néant
Options détenues sur Infotel et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés d'Infotel, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	13 000	29,75 €	N° 5, 8, 9, 10

17.5. CONSÉQUENCES SOCIALES

Informations sociales	
Effectif total au 31 / 12	707
Embauches CDI	151
Embauches CDD	1
Licenciements économiques	0
Licenciements pour autres causes	7
Heures supplémentaires forfaitaires	100 par personne et par an
Main d'œuvre extérieure	néant
Plans de réduction d'effectifs	néant
Organisation du temps de travail	annualisation à 80 %
Durée du temps de travail	37,20 heures par semaine
Durée du temps partiel (moyenne)	31 heures par semaine
Motifs et taux d'absentéisme	maladie, maternité : 2,0 %
Rémunération moyenne incluant les primes (hors dirigeants)	39 760 € / an
Évolution des rémunérations individuelles de base dans l'année	+ 4 % en moyenne
Charges sociales	45 % des rémunérations
Intéressement (Odaxys uniquement)	23 % REX (av.int.) -4,5 % CA
Participation (Infotel Conseil et Odaxys) : Coefficient	4/7 Infotel Conseil, 1/2 Odaxys
PEE	oui, y compris en actionnariat
Égalité professionnelle entre hommes et femmes : salaire moyen	6 % de plus pour les hommes
Égalité professionnelle : salaire qualification médiane (C2.2)	Écart H/F négligeable
Accords collectifs	RTT (Odaxys)
Hygiène et sécurité	2 CHS, maladie prof. : néant
Formation	1 550 k€ soit 5,7 % des salaires
Handicapés	4
Œuvres sociales	néant
Sous-traitance	36 % du CA généré par S/T
Impact territorial	néant
Relation avec les associations	néant
Sous-traitance à l'étranger	néant
Impact sur le développement local à l'étranger	néant

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. TABLEAU D'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la société, les détenteurs d'actions ordinaires d'**Infotel** sont les suivants :

Actionnariat	Situation au 1/4/2007			Situation au 1/4/2008			Situation au 1/4/2009		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
M. Bernard Connes-Lafforet	450 127	37,29	47,63	450 127	36,77	47,37	450 127	35,41	46,74
M. Michel Koutchouk	77 360	6,41	8,19	77 360	6,32	8,14	77 360	6,09	8,03
M ^{me} Josyane Muller	63 760	5,28	6,75	63 760	5,21	6,71	63 760	5,02	5,22
M. Alain Hallereau	45 000	3,73	4,77	45 000	3,68	4,74	45 000	3,54	4,67
Total dirigeants	636 247	52,71	67,34	636 247	51,97	66,96	636 247	50,05	64,66
Autodétention	10 663	0,88	0	10 663	0,87	0	10 663	0,84	0
Contrat de liquidité	1 123	0,09	0	1 976	0,16	0	3 970	0,31	0
Public	559 123	46,32	29,66	575 416	47,00	33,04	620 400	48,80	35,34
Total	1 207 156	100	100	1 224 302	100	100	1 271 280	100	100

Les principaux actionnaires de l'émetteur, ainsi que tous ses actionnaires dont les actions sont inscrites nominativement depuis au moins deux ans, disposent de droits de vote double en application des dispositions statutaires.

À la connaissance de la Société, l'émetteur n'est pas détenu ou contrôlé à plus de 50 % par une personne physique ou morale.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

La nature des actionnaires de référence d'Infotel depuis l'introduction en Bourse en janvier 1999 témoigne d'une grande stabilité.

Les fondateurs, fortement impliqués dans la dynamique d'expansion du Groupe, sont toujours majoritaires. Ils détiennent au 1^{er} avril 2009, 50,05 % du capital (64,66 % des droits de vote) contre 63,46 % du capital (72,94 % des droits de vote) après l'introduction en Bourse.

Il a été porté à la connaissance de la société un franchissement de seuil pour l'exercice 2008 : la société Alto Invest (6, avenue Charles de Gaulle, Hall B, 78150 Le Chesnay) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré le 28 avril 2008, avoir franchi en hausse, le 9 janvier 2008, par suite d'une acquisition d'actions Infotel sur le marché, le seuil de 5 % des droits de vote de la société **Infotel**, et détenir pour le compte desdits fonds, 96 101 actions Infotel représentant autant de droits de vote, soit 9,14 % du capital et 5,85 % des droits de vote de cette société, au 28 avril 2008, sur un capital composé de 1 220 546 actions représentant 1 906 686 droits de vote.

Il a été porté à la connaissance de la société un franchissement de seuil pour l'exercice 2009 : la société Alto Invest (6, avenue Charles de Gaulle, Hall B, 78150 Le Chesnay) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré le 19 février 2009, avoir franchi en hausse, le 18 février 2009, par suite d'une acquisition d'actions **Infotel** sur le marché, le seuil de 10 % du capital de la société Infotel, et détenir pour le

compte desdits fonds, 127 649 actions **Infotel** représentant autant de droits de vote, soit 10,04 % du capital et 6,59 % des droits de vote de cette société, au 19 février 2009, sur un capital composé de 1 271 280 représentant 1 936 280 droits de vote.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant, directement ou indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception de la société citée ci-dessus.

Au 31 décembre 2008, l'actionnariat salarié détenait 8 410 actions soit 0,66 % du capital social, au travers d'un plan d'épargne entreprise. Représentant moins de 3 % du capital social, cette participation n'est pas significative.

La société **Infotel** a procédé le 7 septembre 2007 à une étude TPI (titre au porteur identifiable) lui permettant de connaître le nombre d'actionnaires : ils étaient 2 473 à cette date.

À la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote n'a pas évolué de façon significative au cours des trois derniers exercices. Les dirigeants détenant toujours la majorité des droits de vote.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Ces opérations sont décrites au paragraphe 7.2.4 « Autres informations sur les filiales » en page 35.

Les conventions réglementées sont décrites dans le paragraphe 20.4.3 « Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés » en page 123.

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les informations financières clefs présentées ont été vérifiées et doivent être lues au regard des commentaires des dirigeants sur les résultats et la situation financière de la Société, des comptes consolidés et de leurs notes annexes ainsi que des autres informations de nature financière apparaissant dans le présent document de référence.

Les informations relatives aux exercices précédents sont disponibles dans les documents de référence des années antérieures, et consultables sur notre site : www.infotel.com, à la rubrique Investisseurs > Rapports.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans les présents documents de référence :

- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2007 figurent aux pages 73 à 100 et 115 du document de référence de l'exercice 2007, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008 sous le n° D.08-350 ; les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2007 figurent aux pages 102 à 112 et 114 à 116 du même document, l'analyse de la situation financière et du résultat figure en pages 39 et 40, les investissements en page 21 et les opérations avec les apparentés en page 771 de ce document ;
- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurent aux pages 71 à 100 et 113 du document de référence de l'exercice 2006, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mai 2007 sous le n° D.07-539 ; les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurent aux pages 101 à 112 et 114 à 115 du même document, l'analyse de la situation financière et du résultat figure en pages 39 et 40, les investissements en page 21 et les opérations avec les apparentés en page 69 de ce document ;

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit des documents de référence cités ci-dessus.

20.2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20.2.1. Bilan consolidé

20.2.1.1. Actif

ACTIF en k€		31/12/2008	31/12/2007
Écarts d'acquisition	13	6 338	6 338
Immobilisations incorporelles	14	1 381	1 421
Immobilisations corporelles	15	2 056	1 476
Actifs financiers non courants	16	370	249
Participation dans les entreprises associées		0	32
Actifs d'impôts différés	17	572	562
ACTIFS NON COURANTS		10 720	10 078
Clients	18	26 086	24 529
Autres créances	19	2 808	2 274
Actifs d'impôts exigibles		975	204
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	21 646	18 870
ACTIF COURANT		51 515	45 877
Actifs détenus en vue de la vente		0	0
TOTAL ACTIF		62 235	55 955

20.2.1.2. Passif

PASSIF en k€		31/12/2008	31/12/2007
Capital		2 543	2 439
Réserves liées au capital		7 405	6 928
Réserves consolidées		15 959	17 318
Résultat		6 813	3 117
Réserves de conversion		-59	-45
Capitaux propres- Part du groupe		32 661	29 757
Intérêts minoritaires	11	0	0
CAPITAUX PROPRES	22	32 661	29 757
Passifs financiers non courants		0	0
Passifs d'impôts différés	17	181	219
Provisions	23	584	507
PASSIF NON COURANT		765	727
Passifs financiers courants		0	0
Fournisseurs	24	9 566	8 308
Autres dettes	24	19 243	16 351
Passifs d'impôts exigibles		0	813
PASSIFS COURANTS		28 810	25 472
Passifs détenus en vue de la vente			
TOTAL PASSIF		62 235	55 955

20.2.2. Compte de résultat consolidé

En k€		2008	2007
Chiffre d'affaires	5	88 544	84 389
Achats consommés	6	-29 247	-28 751
Charges de personnel	7	-41 481	-39 397
Charges liées à l'attribution d'actions gratuites		0	-2 938
Charges externes		-5 266	-4 774
Impôts et taxes		-2 360	-2 116
Dotations aux amortissements		-972	-804
Dotations aux provisions		-90	0
Autres produits et charges de l'exploitation	8	-150	510
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		8 978	6 118
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		716	614
Coût de l'endettement financier brut		-4	-7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		711	607
Autres produits et charges financiers		278	-349
RÉSULTAT FINANCIER	9	989	258
Charges d'impôts	10	-3 160	-3 071
Quote-part de résultat des entreprises associées		0	-9
RÉSULTAT NET		6 806	3 296
Part du groupe		6 813	3 117
Intérêts minoritaires		-6	179
Résultat par action	12	5,51	2,60
Résultat dilué par action	12	5,26	2,38

20.2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En k€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2007	2 438	6 928	-299	17 616	3 118	-44	29 757	0	29 757
- augmentation de capital	104	477		-70			510		510
- paiements fondés sur des actions				27			27		27
- résultat net de l'exercice					6 913		6 813	-6	6 807
- affectation du résultat				3 118	-3 118		0		0
- distribution de dividendes				-4 389			-4 389		-4 389
- variation des réserves de conversion						-15	-15		-15
- variation de périmètre				9			9	6	15
- titres autodétenus			-51				-51		-51
Capitaux propres au 31 décembre 2008	2 542	7 404	-350	16 311	6 913	-58	32 661	0	32 661

En k€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2006	2 408	6 555	-245	13 357	2 491	6	24 572	346	24 918
- augmentation de capital	30	373					402		402
- paiements fondés sur des actions				2 981			2 981		2 981
- résultat net de l'exercice					3 117		3 117	179	3 296
- affectation du résultat				2 490	-2 490		0		0
- distribution de dividendes				-1 199			-1 199	-7	-1 206
- variation des réserves de conversion				-13		-50	-63		-63
- variation de périmètre							0	-518	-518
- titres auto détenus			-54				-54		-54
Capitaux propres au 31 décembre 2006	2 438	6 928	-299	17 616	3 118	-44	29 757	0	29 757

20.2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En k€	2008	2007
RÉSULTAT NET de l'ensemble consolidé (y compris intérêts minoritaires)	6 806	3 296
Part dans les résultats des entreprises associées	0	9
Dotations nettes aux amortissements et provisions	983	832
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	27	2 981
Plus ou moins-values de cession	66	-537
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS	7 882	6 581
Coût de l'endettement financier net	0	0
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 160	3 071
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS (A)	11 042	9 653
Impôts versés (B)	-3 932	-3 197
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel) (C)	1 479	-464
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (D) = (A+B+C)	8 588	5 991
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 755	-1 621
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12	9
Décaissements / Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières et participations dans les entreprises associées	-121	-6
Incidence de trésorerie liée à la cession de la filiale Odaxys Consulting	0	343
Incidence de trésorerie liée à la liquidation de la S.C.I. du 164 et à la cession de l'immeuble détenu	0	383
Autres incidences des variations de périmètre	0	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	-1 864	-892
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	511	404
Rachats et reventes d'actions propres	-50	-54
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 839	-1 199
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	0	-7
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENTS (F)	-3 928	-857
Incidence des variations de juste valeur (G)	0	0
Incidence des variations des cours des devises (H)	-20	-50
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G+H)	2 776	4 192
Trésorerie à l'ouverture	18 870	14 678
Trésorerie à la clôture	21 646	18 870
Variation de trésorerie	2776	4 192

20.2.5. Méthodes comptables et notes explicatives

Généralités

Note 1 – Principes et méthodes comptables

Infotel (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France.

La société Infotel exerce principalement une activité de développement et de commercialisation de logiciels et de maintenance de ces logiciels de même que ses filiales étrangères: Infotel Corporation, Infotel Software Ltd, Infotel GmbH. Ses filiales Infotel Conseil, Odaxys, Infotel Luxembourg et Harwell Management exercent une activité de prestations de services informatiques.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 18 mars 2009, ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2009.

(a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2008, adoptées par l'Union Européenne et résumées sur le site internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Pour l'établissement de ces états financiers annuels, aucun changement de méthode et de modalités de calcul n'est intervenu par rapport aux derniers états financiers annuels publiés, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception du changement mentionné ci-après :

Le Groupe applique pour la première fois au 31 décembre 2008 l'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe », d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2008 et parue au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

L'application de cette nouvelle interprétation n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ni la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle applicable à compter du 1^{er} janvier 2009, ni les interprétations IFRIC 12, 13 et 14, pour lesquelles le Groupe n'attend pas d'impact significatif sur son information financière.

(b) Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des équivalents de trésorerie évalués à leur juste valeur et des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont déterminées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Au 31 décembre 2008, la principale estimation ayant un impact significatif potentiel sur l'arrêté des comptes est celle relative à la détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Odaxys. Cf Note 13

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe

(c) Principes de consolidation

(i) Filiales

Le Groupe est constitué de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

(ii) Transactions intragroupe éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

(d) Monnaie étrangère

(i) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

(ii) États financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

(e) Écarts d'acquisition

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur. À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût de regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables. Ultérieurement, l'écart d'acquisition est soumis à des tests de perte de valeur (voir méthode comptable décrite en j) chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de dépréciation.

À compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004 et conformément aux exceptions permises par la norme IFRS1, l'écart d'acquisition a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent, le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

(f) Immobilisations corporelles

(i) Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note j).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

(ii) Actifs loués

Il n'existe aucun contrat de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. L'ensemble des contrats de location correspondent à des contrats de location simple.

(iii) Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions – Installations générales 5 à 10 ans

- Agencements et aménagements 4 à 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau et informatique 3 à 8 ans
- Matériels de transport 4 à 5 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

(g) Immobilisations incorporelles

(i) Immobilisations incorporelles acquises

Les immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

(ii) Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer que tous les critères du standard sont respectés, et notamment, la faisabilité technique et commerciale du produits ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main d'œuvre directe. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

(iii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leur coût peut être évalué de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

(vi) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Frais de développement 7 ans
- Logiciels 1 à 3 ans
- Relation Clientèle 7 ans

(h) Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note j).

(i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

(j) Dépréciation

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite en note r), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée conformément à la méthode comptable décrite ci-dessous.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

(i) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition sont un taux d'actualisation de 12 %, une évolution du chiffre d'affaires, de la rentabilité et des cash-flows sur cinq ans, puis une valeur terminale basée sur cette évolution et un taux de croissance à l'infini de 2 %.

(ii) Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur constatée au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(k) Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(l) Avantages du personnel

(i) Avantages à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, le Groupe n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût de l'actualisation diminué de la rentabilité attendue des actifs du régime, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

(ii) Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Son application au Groupe concerne à la fois les options de souscription d'actions accordées au personnel et les actions gratuites attribuées à certains salariés. Suivant la faculté offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 ont été prises en compte.

Le coût des plans de stocks options et d'actions gratuites est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, appréciés à la date d'attribution.

La détermination de la juste valeur de ces options a été effectuée en appliquant un modèle de type Black & Scholes. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La détermination de la juste valeur des actions gratuites est déterminée par référence au cours de bourse à la date d'attribution des dites actions, en prenant en compte les dividendes potentiels à verser par la société entre la date d'attribution et la date de jouissance des actions.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Cette comptabilisation est faite par imputation sur les "Charges de personnel", la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, dans le compte de « Primes d'émission ».

(m) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent.

(n) Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à la juste valeur lors de comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

(o) Produits

La norme IAS applicable est IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

(i) Activité « Logiciels »

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité Logiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des logiciels et solutions ;
- la maintenance ;
- les royalties IBM.

Le prix de cession des licences inclut la maintenance gratuite pour la première année. La quote-part de revenus correspondant à cette maintenance n'est pas distinguée des revenus de licences car non significative.

Les revenus de licences sont acquis lors de l'installation, et au plus tard lors de la recette définitive.

Les produits relatifs à la maintenance sont acquis prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Les Royalties IBM font l'objet d'un paiement trimestriel par IBM. Une provision pour royalties à recevoir est constituée en fin de période. À chaque trimestre, en l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible en devise perçu au cours des quatre derniers trimestres.

(ii) Activité de services

Les prestations d'assistance technique, de conseil et de formation sont généralement facturées quand le service est rendu.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique « Factures à établir » du poste « Clients et comptes rattachés » ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique « Produits constatés d'avance » du poste « Autres dettes ».

(iii) Subventions

Le Groupe réalise, dans l'optique de croissance de ses projets informatiques, des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et doit à ce titre être rattaché, soit aux frais de développement qu'il compense pour partie, soit aux autres produits d'exploitation.

(p) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

(q) Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action.

(r) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Note 2 – Variations de périmètre

(a) Création de la société Harwell Management à hauteur de 100%

Infotel SA a créé au cours de l'exercice une nouvelle société de droit français dénommée Harwell Management immatriculée le 26 décembre 2008 qui a pour objet social de réaliser des prestations informatiques.

La société Harwell Management fait l'objet d'une consolidation par intégration globale.

L'activité de la société n'ayant pas encore démarré au 31 décembre 2008, Harwell Management ne contribue pas au résultat du groupe pour l'exercice 2008.

(b) Cession de la participation Numéri+ en date du 2 décembre 2008

Infotel SA a cédé la totalité des parts de la société Numéri+ qu'elle détenait, soit 34 % du capital social pour un euro symbolique conformément à l'acte de cession signé par les parties le 2 décembre 2008.

Cette société, mise en équivalence au cours de l'exercice précédent, n'est plus consolidées au 31 décembre 2008.

(c) Prise de participation au capital de la société Infotel Luxembourg de 51 %

En date du 7 mars 2008, la société Infotel Conseil a participé à hauteur de 51 % avec des partenaires commerciaux à la constitution d'une nouvelle société dénommée « Infotel Luxembourg », société de droit luxembourgeois.

Cette société dont l'objet social est le développement de logiciels informatiques et la prestation de services informatiques dans la continuité des activités exercées par sa société mère a été dissoute dès le 16 décembre 2008 et est en cours de liquidation.

L'apport en numéraire au capital de la nouvelle entité s'est élevé à 6,375 milliers d'euros, représentant 51 % des titres créés.

La société Infotel Luxembourg fait l'objet d'une consolidation par intégration globale au niveau du groupe Infotel.

Au 31 décembre 2008, cette société contribue au résultat du groupe par une perte de 6 milliers d'euros.

Note 3 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 est le suivant :

Sociétés	Siège	N° Siren	Date Clôture	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Méthode de consolidation
Infotel SA	Tour Gallieni II – 36 avenue du Général de Gaulle – 93170 Bagnolet	317 480 135	31 décembre	Mère	Mère
Infotel Conseil SAS	6 rue des Graviers 92200 Neuilly/Seine	344 122 262	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel GmbH	Walter – Kolb Strabe 9-11 60594 Frankfurt/Main	11957111445	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel Software	7 Swale Rise Wetherby West Yorkshire LS22 7 UH (UK)	306 81 36	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel Corporation	P.O Box 5158 Gulfport, FL 33737 (USA)	592644116	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel Luxembourg	5, boulevard Royal L-2449 Luxembourg	137297	31 décembre	51%	Intégration globale
Harwell Management	6 rue des Graviers 92200 Neuilly/Seine	509628004	31 décembre	100 %	Intégration globale
Odaxys SAS	29 Rue de Lorient 35000 Rennes	345 166 524	31 décembre	100 %	Intégration globale

Note 4 – Information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité ; le second est le secteur géographique. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus, chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur d'activité du Groupe, des informations sur les produits des activités ordinaires, pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007.

(a) Information par secteur d'activité

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

En milliers d'euros	2008			2007		
	Services	Logiciels	Total	Services	Logiciels	Total
Chiffre d'affaires	82 732	5 812	88 544	78 351	6 038	84 389
Achats consommés	-29 198	-49	-29 247	-28 688	-63	-28 751
Charges de personnel	-39 120	-2 427	-41 547	-37 557	-1 840	-39 397
Charge liée à l'attribution d'actions gratuites	0	0	0	-2 617	-321	-2 938
Charges externes	-4 467	-799	-5 266	-3 200	-1 574	-4 774
Impôts et taxes	-2 218	-142	-2 360	-1 650	-466	-2 116
Dotations aux amortissements	-647	-259	-906	-593	-211	-804
Dotations et reprises de provisions	-71	-19	-90	0	0	0
Autres produits et charges de l'exploitation	-105	-44	-150	509	1	510
Résultat opérationnel courant	6 907	2 071	8 978	4 554	1 564	6 118
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	437	279	716	267	347	614
Coût de l'endettement financier brut	-4	0	-4	-7	0	-7
Coût de l'endettement financier net	433	279	712	260	347	607
Autres produits et charges financiers	0	278	278	0	-348	-348
Résultat financier	433	557	990	260	-2	258
Charges d'impôts	-2 351	-810	-3 161	-2 350	-722	-3 072
Quote-part de résultat des entreprises associées	0	0	0	0	-9	-9
Résultat net	4 989	1 817	6 806	2 464	831	3 295

Écarts d'acquisition

Secteurs d'activité	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Logiciels	0	0	0	0	0
- Services	6 338	0	0	0	6 338
- Total	6 338	0	0	0	6 338

Actifs incorporels

Secteurs d'activité	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/ 2008
- Logiciels	1204	250	0	0	1 454
- Services	961	0	20	0	941
- Total	2 165	250	20	0	2 395
- Amortissements	744	290	20	0	1 014
- Actif net	1 421	- 40	0	0	1 381
- Total des actifs nets Logiciels	774	82	0	0	856
- Total des actifs nets Services	647	-122	0	0	525
- Total des actifs nets	1 421	-40	0	0	1 381

Actifs corporels

Secteurs d'activité	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Logiciels	592	95	4	0	683
- Services	2 293	1 140	413	0	3 020
- Total	2 885	1 235	417	0	3 703
- Amortissements	1 409	615	380	0	1 644
- Actif net	1 476	620	37	0	2 059
- Total des actifs nets Logiciels	338	0	0	0	338
- Total des actifs nets Services	1 138	620	37	0	1 722
- Total des actifs nets	1 476	620	37	0	2 059

Actifs d'impôts différés

Secteurs d'activité	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Logiciels	47	17	3	0	61
- Services	515	37	42	0	510
- Actif net	562	54	45	0	571

Actifs et passifs courants

Secteurs d'activité	31/12/2008					31/12/2007				
	Total	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	%	Total	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	%
- Logiciels	2 725	984	765	976	9%	1 769	839	726	204	7%
- Services	27 144	25 102	2 042	0	91%	25 238	23 690	1 548	0	93%
- Total actifs courants	29 869	26 086	2 808	976	100%	27 007	24 529	2 274	204	100%

Secteurs d'activité	31/12/2008					31/12/2007				
	Total	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	%	Total	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	%
- Logiciels	1 046	336	710	0	4%	1 215	503	712	0	5%
- Services	27 763	9 230	18 533	0	96%	24 258	7 805	15 640	813	95%
- Total passifs courants	28 809	9 566	19 243	0	100%	25 473	8 308	16 352	813	100%

Flux de trésorerie

En k€	31/12/2008			31/12/2007		
	Logiciels	Services	Total	Logiciels	Services	Total
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	1 817	4 989	6 806	831	2 464	3 295
Parts dans les résultats des entreprises associées	0	0	0	9	0	9
Dotations nettes aux amortissements et provisions	311	672	983	224	608	832
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	0	27	27	321	2 660	2 981
Plus ou moins-values de cession	42	24	66	0	-537	-537
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	2 170	5 712	7 882	1 385	5 195	6 580
Coût de l'endettement financier net	0	0	0	0	0	0
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	810	2 350	3 160	721	2 350	3 071
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts (A)	2 980	8 062	11 042	2 106	7 545	9 651
Impôts versés (B)	-880	-3 052	-3 932	-1 194	-2 003	-3 197
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel) (C)	-300	1 778	1 478	351	-815	-464
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	1 800	6 788	8 588	1 263	4 727	5 990
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-620	-1 136	-1 755	-653	-968	-1 621
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	12	12	0	9	9
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières dans les entreprises associées	-5	-117	-121	-41	35	-9
Incidence des variations de périmètre	0	0	0	0	726	726
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement poursuivies (E)	-624	-1 240	-1 864	-694	-198	-892
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	511	0	511	404	0	404
Rachats et reventes d'actions propres	-50	0	-50	-54	0	-54
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 389	0	-4 389	-1 199	0	-1 199
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	0	0	0	-7	-7
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement poursuivies (F)	-3 928	0	-3 928	-850	-7	-857
Incidence des variations de juste valeur (M)	0	0	0	0	0	0
Incidence des variations des cours des devises (N)	-20	0	-20	-50	0	-50
Variation de trésorerie nette (D+E+F)	-2 772	5 548	2 776	-330	4 522	4 192
Trésorerie à l'ouverture			18 870			14 678
Trésorerie à la clôture			21 646			18 870
Variation de trésorerie			2 776			4 192

(b) Information par secteur géographique

Chiffre d'affaires

Zone géographique	2008	%	2007	%
- France	81 745	92 %	77 792	92 %
- Europe (Hors France)	2 851	3 %	2 184	3 %
- États-Unis	3 948	4 %	4 413	5 %
- Total	88 544	100 %	84 389	100 %

Actifs corporels

Zone géographique	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- France	2 870	1 236	413	0	3 693
- Europe (Hors France)	7	0	4	0	3
- États-Unis	8	0	0	0	8
- Total	2 885	1 236	417	0	3 704
- Amortissements	1 409	615	380	0	1 644
- Actif net	1 476	621	37	0	2 059

Actifs et passifs courants

Zone géographique	31/12/2008				31/12/2007			
	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	Total	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	Total
- France	26 000	2 803	714	29 517	24 421	2 260	198	26 879
- Europe (Hors France)	6	3	4	13	36	13	7	56
- États-Unis	80	1	135	216	72	1	0	73
- Total	26 086	2 808	852	29 746	24 529	2 274	204	27 007

Zone géographique	31/12/2008				31/12/2007			
	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	Total	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	Total
- France	9 131	19 209	0	28 340	8 288	15 933	813	25 035
- Europe (Hors France)	34	6	0	41	2	51	0	53
- États-Unis	401	7	0	408	17	367	0	384
- Total	9 566	19 222	0	28 789	8 308	16 352	813	25 473

Compte de résultat consolidé

Note 5 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est composé de deux activités : une est liée aux services informatiques aux entreprises et l'autre à l'édition de logiciels. La note 4 relative à l'information sectorielle indique la répartition et la proportion de chacune de ces activités dans le chiffre d'affaires du groupe Infotel.

Note 6 – Achats consommés

Achats consommés	2008	2007
- Sous-traitance	29 019	28 518
- Fournitures non stockables	74	72
- Carburants	4	15
- Petits équipements et fournitures d'entretien	22	33
- Fournitures de bureau	118	72
- Fournitures informatiques	10	41
- Total	29 247	28 751

Note 7 – Charges de personnel

Charges de personnel	31/12/2008	31/12/2007
- Rémunérations	28 547	26 827
- Charges sociales	13 173	12 305
- Participation des salariés aux résultats et forfait social	1 038	1 002
- Engagements au titre des indemnités de fin de carrière	50	74
- Engagements au titre des primes d'ancienneté 10 ans	-40	3
- Provision litige salarié	67	-50
- Charges liées aux plans d'options de souscription d'actions	27	43
- Charges activées au titre des frais de développement	-523	-549
- Crédit d'impôt recherche sur charges de personnel non activées	-592	-549
- Crédit d'impôt recherche rattaché aux frais de développement	-66	-549
- Remboursements FAFIEC	-200	-258
Total des charges de personnel	41 481	38 299
- Charges liées à l'attribution d'actions gratuites	0	2 938
Total	41 481	42 328

Il n'y a eu aucune attribution d'actions gratuites au cours de l'année 2008.

Les autres avantages du personnel : engagements de retraite et primes 10 ans et plans d'options de souscription d'actions sont décrits respectivement dans les notes 22 et 21.

L'effectif moyen du Groupe en 2008 est de 676 salariés. En 2007, l'effectif moyen du groupe était de 625 salariés.

Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation

Nature des produits	2008	2007
- Transferts de charges d'exploitation	7	0
- Plus value sur cession de l'immeuble 164 av Charles de Gaulle	0	389
- Plus value de cession d'Odaxys Consulting	0	138
- Produits de cession d'immobilisations	12	0
- Divers	5	18
Total	24	545

Nature des charges	2008	2007
- Autres charges	4	35
- Indemnités transactionnelles et prud'homales	93	0
- Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	78	0
Total	174	35

Note 9 – Résultat financier

Natures des produits et charges financiers	2008	2007
- Rémunération des comptes à terme	569	461
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	147	153
- Intérêts des comptes courants bancaires	-4	-7
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	712	607
- Gains de change	277	0
- Pertes de change	0	-349
Autres produits et charges financières	277	-349
Résultat financier	989	258

Note 10 – Charge d'impôt

Compte de résultat consolidé	2008	2007
- Charge d'impôt exigible	3 208	3 228
- Charge d'impôt différé	-48	-156
Charge d'impôt comptabilisée en compte de résultat consolidé	3 160	3 072

Preuve d'impôt

Preuve d'impôt	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net	6 812	3 363
Charge d'impôts	3 160	3 072
Résultat avant impôt	9 972	6 435
Taux courant d'IS applicable à la société mère	33,33 %	33,33 %
Charge d'impôt théorique	3 324	2 145
Impôt sur Tvts et amortissements excédentaires	13	13
Impôt sur charge liée aux stock options	9	14
Impôt sur charge liée aux attributions gratuites d'actions	0	979
Effets des crédits d'impôt et des subventions fiscales (CIR)	-226	0
Effet des différences d'imposition avec la société mère	47	-67
Autres	-7	-12
Charge d'impôt comptabilisée	3 160	3 072

Note 11 – Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2008, les intérêts minoritaires sont uniquement constitués par la société Infotel Luxembourg détenue par le groupe à hauteur de 51 %.

Intérêts minoritaires	31/12/2007	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
- Réserves	0	0	0	-0	6
- Résultat	0	0	0	6	-6
Total	0	0	0	6	0

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net	6 807	3 296
Résultat net part du groupe	6 813	3 117
Nombre d'actions composant le capital social	1 271 280	1 219 286
Nombre d'actions propres	14 856	12 524
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	1 237 447	1 200 221
Résultat par action	5,51	2,60
Nombre moyen de stock options potentielles dilutives en circulation	3 524	18 412
Nombre moyen d'actions gratuites attribuées	53 885	89 125
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives du capital social	57 409	107 537
Résultat dilué par action	5,26	2,38

Bilan actif consolidé

Note 13 – Écart d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2007	Variation de périmètre	31/12/2008
- Partner	430		430
- SI2	888		888
- Sporen	572		572
- Odaxys	4 447		4 447
Total	6 338		6 338

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année au 31 décembre, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Les écarts d'acquisition Partner, SI2 et Sporen sont intégrés dans l'UGT représentée par la société Infotel Conseil et testés dans ce cadre.

La valeur au bilan de l'écart d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des prévisions d'exploitation arrêtées par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- le taux d'actualisation est de 12 % ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle ;
- le taux de croissance à l'infini est de 2 %

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Au 31 décembre 2008, le test de perte de valeur indique que les écarts d'acquisition ne sont pas surévalués et qu'en conséquence aucune dépréciation n'est à enregistrer.

En modifiant l'hypothèse du taux d'actualisation et en le portant à 14 %, la valeur recouvrable des UGT varient à la baisse d'environ 20 % par rapport aux hypothèses initiales mais reste nettement supérieure à la valeur contributive au bilan des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition).

En considérant une non atteinte des objectifs de 15 % des prévisions d'exploitation arrêtées par la direction, la valeur recouvrable des UGT varient à la baisse d'environ 26 % par rapport aux hypothèses initiales mais reste nettement supérieure à la valeur contributive au bilan des actifs immobilisés, y compris l'écart d'acquisition.

Valeurs brutes (en k€)

Nature	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Relations clientèle	820	0	0	0	820	0	0	0	820
- Frais de développement	747	453	0	0	1 201	247	0	0	1 449
- Brevets et licences	108	41	1	-4	144	1	20	0	125
Total	1 675	494	1	-4	2 165	248	20	0	2 395

Amortissements (en k€)

Nature	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Relations clientèle	117	117	0	0	234	117	0	0	351
- Frais de développement	214	156	0	0	370	233	66	0	537
- Brevets et licences	101	42	1	-4	139	6	20	0	126
Total	432	315	1	-4	743	356	88	0	1 014

Les frais de développement activés sur l'exercice correspondent à trois projets :

- HPU ;
- Arcsys ;
- Infoscope Oracle.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de 7 ans.

Les relations clientèle, identifiées lors de l'acquisition de la société Odaxys, sont également amorties sur une durée de 7 ans.

Valeurs nettes (en k€)

Nature	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Relations clientèle	703	0	117	0	586	0	117	0	470
- Frais de développement	533	297	0	0	831	313	233	0	911
- Brevets et licences	7	1	1	0	5	0	5	0	0
Total	1 243	298	118	0	1 422	313	355	0	1 381

Frais de recherche et développement comptabilisés en charges de l'exercice

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 2 036 k€.

Note 15 – Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en k€) :

Nature	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
Constructions	0	31	0	0	31	0	0	0	31
Installations générales et agencement	529	530	77	-4	978	640	222	0	1 396
Matériel de transport	283	27	14	0	296	93	70	0	319
Matériel de bureau et informatique	1 688	538	635	-11	1 580	503	125	0	1 958
Total	2 500	1 126	726	-15	2 885	1 236	417	0	3 704

Amortissements (en k€) :

Nature	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
Constructions	0	1	0	0	1	3	0	0	4
Installations générales et agencement	266	101	71	0	296	155	198	0	254
Matériel de transport	121	59	14	0	164	56	57	0	163
Matériel de bureau et informatique	1 252	326	627	-6	948	401	125	0	1 224
Total	1 639	487	712	-6	1 409	614	380	0	1 644

Valeurs nettes (en k€) :

Nature	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
Constructions	0	30	0	0	30	-3	0	0	27
Installations générales et agencement	263	429	6	-4	682	484	23	0	1 142
Matériel de transport	162	-30	0	0	132	37	13	0	156
Matériel de bureau et informatique	436	209	8	-5	632	102	0	0	734
Total	861	638	14	-9	1 476	621	37	0	2 059

Note 16 – Actifs financiers non courants

Nature de l'actif	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2008
- Prêts	2	0	0	0	2
- Dépôts de garantie	247	121	0	0	368
Total	249	121	0	0	370

Note 17 – Impôts différés

Nature de l'actif	Bilan consolidé 31/12/2007	Variation de périmètre	Résultat consolidé 2008	Bilan consolidé 31/12/2008
Actifs d'impôt différé				
- lié aux avantages au personnel	136	0	-12	124
- lié à la participation des salariés	335	0	5	340
- lié aux autres différences temporelles	91	0	16	107
Actifs bruts d'impôts différés	562	0	9	571

Passifs d'impôts différés				
- lié à l'élimination des provisions réglementées	3	0	1	4
- lié à l'immobilisation des « Relations clientèle »	195	0	-39	156
- lié au retraitement de la moins-value sur échange des titres	22	0	0	22
- lié aux autres différences temporelles	-1	0	0	-1
Passifs bruts d'impôts différés	219	0	-38	181

Note 18 – Clients

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payables entre 60 et 90 jours.

Nature des créances	31/12/2007	31/12/2008
- Créances Clients	22 571	23 425
- Factures à établir	1 958	2 641
- Clients douteux	20	133
- Dépréciation créances douteuses	-20	-113
Total	24 529	26 086

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2008	Total	dont non échues	dont échues depuis moins de 30 jours	dont échues depuis moins de 60 jours	dont échues depuis moins de 90 jours	dont échues depuis plus de 91 jours
- Créances Clients	23 425	17 826	2 887	1 711	638	363
- %	100 %	76 %	12 %	7 %	3 %	2 %

Note 19 – Autres créances

Nature des créances	31/12/2007	31/12/2008
- Créances sociales	27	10
- Créances fiscales (hors impôt différé)	1 840	2 285
- Créances diverses	22	7
- Charges constatées d'avance	365	478
- Avances et acomptes fournisseurs	21	28
Total	2 274	2 808
- Actif d'impôts exigibles	204	852

Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement. Les valeurs mobilières de placement détenues par le groupe Infotel sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires et sont évaluées en juste valeur à la clôture de chaque exercice. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat.

Nature	31/12/2007	31/12/2008
- Valeurs mobilières de placement valorisées à leur juste valeur	3 864	4 262
- Comptes courants bancaires	15 006	17 384
Total	18 870	21 646

Note 21 – Instruments financiers actifs et informations sur les risques

en milliers d'euros	31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	0	0						
Actifs financiers non courants	370	370			2	368		
Clients	26 086	26 086			26 086			
Autres créances	2 808	2 808			2 808			
Équivalents de trésorerie	4 262	4 262	4 262					
Trésorerie	17 352	17 352	17 352					

1. Risque de crédit : le Groupe considère qu'il n'est pas exposé au risque de crédit sur ses créances commerciales compte-tenu de la qualité de sa clientèle (principalement grands comptes). Il n'y a pas d'actif financier impayé non déprécié au 31 décembre 2008.
2. Risque de liquidité : le Groupe considère qu'il n'est pas exposé au risque de liquidité compte-tenu du caractère inexistant de son endettement et du niveau élevé de sa trésorerie disponible.
3. Risque de marché : le Groupe n'est pas exposé au risque de taux du fait de l'absence de recours à l'endettement. Le risque de change auquel est exposé le Groupe correspond principalement aux encaissements de royalties IBM en dollars. Le montant des royalties encaissées en 2008 en devise s'élève à 4 674 k\$ et des dividendes intragroupe versés par Infotel Corporation au cours de l'année s'élèvent à 700 k\$. Une amélioration de 4 % de la parité euro/dollar générerait un gain de change de 129 k€. Le Groupe a recours ponctuellement à des ventes à terme de devises pour céder les dollars détenus en banque.
4. Risque clients : les délais de paiement accordés aux clients en 2008 oscillent entre 30 jours et 90 jours. Le retard de paiement à plus de 90 jours avoisine 2 % de l'encours client au 31 décembre 2008

Bilan passif consolidé

Note 22 – Capitaux propres et informations sur le capital

Le capital social de 2 543 k€ est composé, au 31 décembre 2008, de 1 271 280 actions de 2 €.

L'Assemblée générale ordinaire qui a approuvé les comptes de l'exercice 2007 s'est tenue le 29 mai 2008. Elle a décidé le versement d'un dividende de 3,5 € par action. Un dividende de 3 € par action sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de l'exercice 2008.

Du fait des actions d'autocontrôle détenues par le Groupe, le règlement définitif du dividende aux tiers s'est élevé à 4 389 k€.

Instruments dilutifs du capital

Le Groupe a mis en place un plan d'intéressement des salariés au capital prévoyant l'attribution à certains salariés d'options de souscription d'actions non transférables.

Les différents plans réalisés depuis la première émission d'options de souscription s'analysent comme suit :

Date du Conseil d'administration	19/01/2001 Plan n°4	20/06/2001 Plan n°5	31/10/2001 Plan n°6	03/04/2002 Plan n°7	03/04/2003 Plan n°8	25/04/2003 Plan n°9	05/04/2004 Plan n°10	24/05/2005 Plan n°11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	27 846	42 062	4 284	5 154	5 646	12 000	4 300	8 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice en euros	34,58	34,58	24,00	30,00	16,00	16,30	35,50	39,30
Point de départ d'exercice des options	19/01/2005	20/06/2005	31/10/2005	03/04/2006	30/04/2007	25/04/2007	05/04/2008	24/05/2009
Date d'expiration	19/01/2008	20/06/2008	31/10/2008	03/04/2009	30/04/2010	25/04/2010	05/04/2011	24/05/2012
Nombre d'options en circulation								
En début d'exercice	6 804	19 942	504	1 134	1 256	6 000	3 400	6 000
Attributions de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice des options en cours de l'exercice	1 260	9 890	126	126	752	3 000	1 600	-
Annulation d'options en cours d'exercice	5 544	10 052	378	-	-	-	-	800
Nombre d'actions restant à exercer	0	0	0	1 008	504	3 000	1 800	5 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2008								11 512
Nombres d'actions composant le capital social au 31/12/2008								1 271 280

Le Groupe a mis en place un plan d'intéressement des salariés au capital prévoyant l'attribution à certains salariés d'options de souscription d'actions non transférables.

Les différents plans réalisés depuis la première émission d'options de souscription s'analysent comme suit :

Les levées d'options réalisées au cours de l'année 2008 se sont traduites par une augmentation de capital de 34 k€ assortie d'une prime d'émission de 477 k€ pour 16 754 actions souscrites.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2006 a donné, aux termes de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, au Conseil d'administration la possibilité d'attribuer des actions gratuites à émettre ou existantes de la société Infotel SA à certains salariés du Groupe, pour un maximum de 118 631 actions. Le Conseil d'administration du même jour a attribué 35 240 actions gratuites à trois salariés du groupe.

En date du 10 octobre 2007, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 53 885 actions gratuites supplémentaires.

Toutes les actions gratuites ainsi attribuées devaient être émises et porter jouissance 2 ans après leur date d'attribution.

Ainsi les 35 240 actions gratuites attribuées en 2006 ont été émises en date du 23 mai 2008 et ont porté jouissance à cette date. Pour libérer ces actions, une augmentation de capital par incorporation de réserves a été constatée par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2008, 53 885 actions gratuites attribuées en 2007 restent à émettre avec date de jouissance fixée à 2 ans après leur date d'attribution, soit le 10 octobre 2009.

Il n'y a pas d'autres instruments dilutifs du capital en circulation.

Informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital

Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider du paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangées par rapport à l'exercice précédent.

À ce jour, en l'absence d'endettement financier et compte tenu du niveau de trésorerie élevé généré par l'activité, le suivi de ratios d'endettement par rapport aux capitaux propres n'est pas jugé pertinent.

Note 23 – Provisions

En milliers d'euros	31/12/2007	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans objet	31/12/2008
- Provision pour litiges prud'homaux	34	0	66	0	0	100
- Provision liée aux engagements de retraite et d'ancienneté	473	0	51	40	0	484
Total	507	0	117	40	0	584

Les engagements de retraite et autres avantages liés à l'emploi du Groupe sont exclusivement liés au régime des indemnités de fin de carrière et aux primes 10 ans et ont varié de la manière suivante sur l'exercice :

En milliers d'euros	31/12/2007	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2008
- Indemnité de fin de carrière	271	0	50	0	321
- Provision prime ancienneté	202	0	1	40	163
Total	473	0	51	40	484

Les critères retenus pour déterminer le montant des engagements de retraite sont les suivants :

- Turn-over pour les salariés de moins de 56 ans :
 - 5 % pour les salariés de Infotel S.A.
 - 13,5 % pour les employés de Infotel Conseil
 - 10 % pour les employés d'Odaxys
- Turn-over pour les salariés de plus de 56 ans :
 - 0,4 % pour l'ensemble des employés du groupe
- Taux d'actualisation : 4 %
- Âge de départ : 70 ans
- Taux d'accroissement des salaires pour les salariés de moins de 56 ans : 3,5 %
- Pas d'accroissement des salaires prévu pour les salariés de plus de 56 ans.

Un contrat d'assurance des engagements retraite a été souscrit par le Groupe auprès d'un organisme externe depuis le 1^{er} janvier 2004 pour les entités Infotel et Infotel Conseil. Le montant couvert au 31 décembre 2008 s'élève à 321 k€. La provision enregistrée en fin d'exercice correspond à la différence entre l'engagement total calculé selon les critères définis ci-dessus soit 640 k€ et la juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2008.

Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours de l'exercice aux organismes d'assurance.

Les engagements liés à la prime d'ancienneté 10 ans ont fait l'objet d'une dotation complémentaire sur l'exercice de 1 k€ et d'une reprise de 40 k€ suite au versement des primes dues sur l'exercice. Les engagements liés aux engagements retraite ont fait l'objet d'une dotation complémentaire de 50 k€. L'augmentation de la provision pour engagements retraite est liée à l'accroissement de l'effectif du Groupe d'une part et à l'application de la nouvelle loi sur les contributions obligatoires pour le départ à la retraite.

La société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels directement en résultat de la période.

Note 24 – Fournisseurs et autres passifs courants

Nature de la dette	31/12/2008	31/12/2007
- Fournisseurs et comptes rattachés	9 566	8 308
- Dettes sociales	8 171	7 558
- Dettes fiscales (hors impôts différés)	6 399	5 570
- Dettes diverses	275	308
- Produits constatés d'avance	4 378	2 916
- Total des activités poursuivies	28 789	24 659
- Passif d'impôt exigible	0	813
- Passif net des activités poursuivies	0	0

L'augmentation des autres passifs courants est liée d'une part à l'accroissement de la TVA collectée déclarée sur les encaissements, en corrélation avec l'augmentation du solde des créances clients au 31 décembre 2008 et d'autre part à l'accroissement des produits constatés d'avance, du fait de l'essor important de la facturation de prestations réalisées au forfait.

Note 25 – Instruments financiers passifs

en milliers d'euros	31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants					
Fournisseurs d'exploitation	9 566	9 566		9 566	
Autres dettes	19 243	19 243		19 243	

Informations complémentaires

Note 26 – Engagements hors bilan

En milliers d'euros	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
- Engagements locations véhicules longue durée	6	6	
- Engagements locations immobilières			
Odaxys siège social de Rennes Plateau lot n°122	47	133	
Odaxys siège social de Rennes Plateau lot n°123	34	96	
Odaxys - établissement de Nantes	43	86	
Infotel Conseil - siège 6 rue des graviers	218	0	
Infotel Conseil Toulouse	459	650	
Infotel Conseil Bordeaux	42	60	
Infotel SA - siège 7 ^e étage	53	106	
Infotel SA - siège 17 ^e étage	52	65	
Infotel SA - siège 11 ^e étage	140	385	

Les engagements sur location immobilière sont liés à l'engagement de payer des loyers selon la réglementation en vigueur des baux dits « 3-6-9 ans ».

À la connaissance du groupe Infotel, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 27 – Rémunération des dirigeants et relations avec les parties liées

La rémunération globale des membres du Comité de direction s'est élevée au titre de l'exercice 2008 à 1 173 236 euros décomposée en salaires bruts pour 1 049 236 euros et en primes sur intéressement commercial pour 124 000 euros. Contrairement à l'année 2007, aucune option de souscription d'actions ou action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice, y compris pour les membres du Comité de direction.

Le montant des engagements retraite pour les dirigeants et membres du Comité de direction s'élève à 267 milliers d'euros, charges sociales incluses. Du fait de l'assurance prise par le Groupe, la provision résiduelle comptabilisée au titre de l'engagement retraite pour ces dirigeants est de 113 milliers d'euros.

Le Groupe n'a pris aucune disposition particulière et ne prévoit pas le versement d'un parachute doré à dirigeant de l'entreprise

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées.

Note 28 – Honoraires des commissaires aux comptes

en k€	Patrice FAVARD				ERNST & YOUNG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	55	54	100 %	100 %	78	76	100 %	100 %
- Filiales intégrées globalement								
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous total</i>	55	54	100 %	100 %	78	76	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social								
- Autre (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<i>Sous total</i>	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	55	54	100 %	100 %	78	76	100 %	100 %

Note 29 – Événements postérieurs à la date de clôture

Néant.

20.3. ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

20.3.1. Bilan Actif

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 882 439	601 636	1 280 803	990 923
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires	5 086	3 641	1 444	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	31 277	4 572	26 704	29 832
Installation techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	642 489	328 144	314 345	307 802
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	6 368 535		6 368 535	6 337 335
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	444 062		444 062	389 449
	9 373 892	937 994	8 435 897	8 055 342
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 762		24 762	12 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 058 048	26 812	1 031 236	843 172
Autres créances	1 434 274		1 434 274	617 156
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	722 842		722 842	847 750
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 267 248		5 267 248	7 522 604
Charges constatées d'avance (3)	140 359		140 359	233 170
	8 647 536	26 812	8 620 724	10 075 854
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion Actif				
TOTAL GÉNÉRAL	18 021 428	964 806	17 056 621	18 131 197
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

20.3.2. Bilan Passif

	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 2 542 560)	2 542 560	2 438 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 234 411	6 757 816
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves:		
- Réserve légale	243 857	240 828
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	500 360	570 840
Report à nouveau	1 819 746	4 374 567
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 371 389	1 837 141
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	14 712 325	16 219 766
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	107 616	55 537
	107 616	55 537
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	630 931	611 478
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 261 531	825 339
Dettes fiscales et sociales	224 427	183 903
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 586	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	84 202	110 107
	2 236 680	1 730 829
Écarts de conversion passif		125 065
TOTAL GÉNÉRAL	17 056 621	18 131 197
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 236 680	1 730 829
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

20.3.3. Compte de résultat

	31/12/2008			31/12/2007
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 634 348	4 068 591	7 702 939	7 733 215
Chiffre d'affaires net	3 634 348	4 068 591	7 702 939	7 733 215
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur provisions et transferts de charges			532 094	548 805
Autres produits			40	1
			8 235 074	8 282 021
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			4 459 219	4 087 686
Impôts, taxes et versements assimilés			460 631	447 408
Salaires et traitements			783 710	779 583
Charges sociales			303 873	302 740
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements			324 978	211 004
- Sur immobilisations: dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant: dotations aux dépréciations			26 812	
- Pour risques et charges: dotations aux provisions			52 079	13 116
Autres charges			9	226
			6 411 313	5 841 765
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 823 760	2 440 255
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				305 804
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			454 251	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			261 542	311 732
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			402 020	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			60 859	39 965
			1 178 673	351 697
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				3 387
Différences négatives de change			31	414 251
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			44 265	8 765
			44 296	426 405
RÉSULTAT FINANCIER			1 134 376	-74 708
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 958 136	2 671 352

.../...

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1	399 743
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges		
	1	399 743
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 586	91
Sur opérations en capital	40 800	426 857
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	42 386	426 948
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-42 385	-27 204
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	544 362	807 006
Total des produits	9 413 748	9 339 267
Total des charges	7 042 358	7 502 125
BÉNÉFICE OU PERTE	2 371 389	1 837 141
(a) Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	454 251	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

20.3.4. Annexe aux comptes annuels

1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Ils ont été préparés en conformité avec les principes comptables et les règles et méthodes relatives aux comptes sociaux (règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable).

Changement de méthode

En vertu de l'article 531-1/4 du Plan comptable général, ce paragraphe mentionne les changements de méthode comptable intervenus en cours d'exercice. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels pourraient ultérieurement s'avérer différents de ces estimations.

Frais de développement

En application du règlement CRC n°2004-06, **Infotel** inscrit en immobilisations incorporelles les frais de développement des logiciels et les amortit sur la durée probable de vie des projets lorsque ceux-ci remplissent les critères d'activation définis par l'article 311-2 du PCG :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à l'utiliser ou à la vendre ;
- la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressource pour achever l'immobilisation ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation ainsi que les frais de recherche sont constatés directement en charges.

Logiciels

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont comptabilisés en immobilisations et amortis linéairement sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant selon la méthode linéaire sur une durée d'utilisation estimée pour les différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes ;

Agencements liés aux constructions	10 ans
Agencements et installations générales	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 8 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution de provision si leur recouvrement apparaît compromis.

Valeurs mobilières de placement

Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. La valeur d'inventaire est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture.

Options de souscription d'actions ou d'achat d'actions (stocks-options)

Les options de souscription d'actions attribuées aux employés du Groupe ne sont pas comptabilisées à la date de leur attribution mais donnent lieu, à la date d'exercice des options par les bénéficiaires, à une augmentation de capital correspondant au nombre d'actions remises à ces derniers.

Compte tenu des conditions d'émission de ces options (délai de levée d'option et prix d'exercice) **Infotel** n'est pas assujettie aux cotisations sociales sur les levées d'option.

Actions propres

Les actions d'autocontrôle acquises par la société sont comptabilisées en immobilisations financières. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire (basée sur le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice) est inférieure au prix d'achat.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés présents au 31 décembre 2008 en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la recommandation n°03-R01 du Conseil National de la Comptabilité.

L'engagement relatif au versement d'une prime pour 10 ans d'ancienneté a aussi été provisionné dans les mêmes conditions.

Les engagements de retraite comme ceux au titre du versement de la prime d'ancienneté sont calculés selon la méthode prospective en retenant les critères suivants :

- taux d'augmentation de salaire 3,5 % par an jusqu'à 56 ans ;
- taux de turnover et de décès avant 56 ans de 5,00 % ;
- taux de turnover et de décès après 56 ans de 0,40 % ;
- taux d'actualisation de 4 % ;
- âge de départ à la retraite : 70 ans.

Par ailleurs le montant des actifs détenus au titre des contrats d'assurance souscrits par la société pour couvrir son engagement au titre des indemnités de départ en retraite est déduit de la provision calculée comme indiquée précédemment.

Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat.

Reconnaissance du revenu

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Vente de logiciels : le chiffre d'affaires est constaté lors de l'installation et au plus tard lors de la recette définitive.

Maintenance de logiciels : les factures émises au titre de la maintenance sont constatées prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Royalties IBM : Le chiffre d'affaires est constitué de royalties IBM dont la comptabilisation trimestrielle s'effectue lors de l'encaissement. Une provision est constituée en fin de période. En l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible de royalties perçu au cours des quatre derniers trimestres.

Le groupe **Infotel** ne réalise pas de chiffre d'affaires avec des pays présentant des risques économiques particuliers.

2 Notes annexes sur les comptes

a) Capital

Au 31 décembre 2008, le capital s'élève à 2 543 k€, et est composé de 1 271 280 actions de 2 €. Celui-ci a augmenté de 104 k€ en 2008 suite à l'exercice de 16 754 options de souscription d'actions et à l'incorporation de réserves pour 70 k€ dans le cadre de l'émission des 35 240 actions gratuites attribuées en 2006 et arrivées à échéance. L'augmentation de capital liée à l'exercice des options de souscription d'actions est assortie d'une prime d'émission de 477 k€.

Tableau de variation des capitaux propres	
Capitaux propres au 31 décembre 2007	16 220 k€
Augmentation de capital	+ 104 k€
Augmentation de prime d'émission	+ 477 k€
Incorporation de réserves au capital social	- 70 k€
Résultat 2008	+ 2 371 k€
Distribution de dividendes	- 4 390 k€
Capitaux propres au 31 décembre 2008	+ 14 712 k€

Options de souscription d'actions

Date du Conseil d'administration	19/01/2001 Plan n°4	20/06/2001 Plan n°5	31/10/2001 Plan n°6	03/04/2002 Plan n°7	03/04/2003 Plan n°8	25/04/2003 Plan n°9	05/04/2004 Plan n°10	24/05/2005 Plan n°11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	27 846	42 062	4 284	5 154	5 646	12 000	4 300	8 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice en euros	34,58	34,58	24,00	30,00	16,00	16,30	35,50	39,30
Point de départ d'exercice des options	19/01/2005	20/06/2005	31/10/2005	03/04/2006	30/04/2007	25/04/2007	05/04/2008	24/05/2009
Date d'expiration	19/01/2008	20/06/2008	31/10/2008	03/04/2009	30/04/2010	25/04/2010	05/04/2011	24/05/2012
Nombre d'options en circulation	6 804	19 942	504	1 134	1 256	6 000	3 400	6 000
En début d'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Attributions de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice des options en cours de l'exercice	1 260	9 890	126	126	752	3 000	1 600	-
Annulation d'options en cours d'exercice	5 544	10 052	378	-	-	-	-	800
Nombre d'actions restant à exercer	0	0	0	1 008	504	3 000	1 800	5 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2008								11 512
Nombres d'actions composant le capital social au 31/12/2008								1 271 280

Par ailleurs, l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2006 a autorisé, aux termes de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, au Conseil d'administration la possibilité d'attribuer des actions gratuites à émettre ou existantes de la société **Infotel** à certains salariés du Groupe, pour un nombre d'actions ne pouvant dépasser 118 631 actions.

Le Conseil d'administration du 23 mai 2006 a attribué 35 240 actions gratuites à trois salariés dirigeants du Groupe. En date du 10 octobre 2007, le Conseil d'administration a de nouveau attribué des actions gratuites, au nombre de 53 385 à trois salariés dirigeants du Groupe.

L'attribution des 35 240 actions gratuites de 2006 est arrivée à échéance en date du 23 mai 2008 et a porté jouissance à cette date. Pour libérer ces actions, une augmentation de capital est intervenue par incorporation de réserves suite à la décision du Conseil d'administration du 23 mai 2008.

Au total, au 31 décembre 2008, 53 385 actions gratuites attribuées en 2007 doivent être émises et porter jouissance 2 ans après leur date d'attribution, soit le 10 octobre 2009.

Il n'y a pas d'autres instruments dilutifs du capital en circulation.

b) Immobilisations incorporelles

Les frais de développement immobilisés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 522 k€ et sont relatifs aux projets suivants : HPU, Arcsys et Infoscope Oracle.

Les frais de recherche et développement engagés au titre de l'exercice 2008, qui ne remplissent pas tous les critères d'activation, ont été comptabilisés en charges pour un montant de 236 k€.

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit (en k€) :

Immobilisations incorporelles (valeurs brutes)				
	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Frais de développement	1 360	522		1 882
Logiciels	4	1		5
TOTAL	1 364	523		1 887

Amortissements des immobilisations incorporelles				
	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Frais de développement	369	233		602
Logiciels	4			4
TOTAL	373	233		606

Immobilisations incorporelles (valeurs nettes)				
	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Frais de développement	991	289		1 280
Logiciels	0	1		1
TOTAL	991	290		1 281

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles évoluent comme suit (en k€) :

Immobilisations corporelles (valeurs brutes)				
	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Agenc.Const.	31	-	-	31
A.A.I.	219	60	-	279
Mat de Transport	145	-	-	145
Mat. de bureau	183	35	-	218
TOTAL	578	95	-	673

Amortissements des Immobilisations corporelles				
	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Agenc.Const.	1	3	-	4
A.A.I.	83	26	-	109
Mat de Transport	66	26	-	92
Mat. de bureau	90	36	-	126
TOTAL	240	91	-	331

Immobilisations corporelles (valeurs nettes)				
	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Agenc.Const.	30	-	3	27
A.A.I.	136	34	-	170
Mat de Transport	79	-	26	53
Mat. de bureau	93	-	1	92
TOTAL	338	34	30	342

d) Immobilisations financières

Immobilisations financières				
	31/12/2007	augmentations	diminutions	31/12/2008
Participations	6 337	72	41	6 368
Actions propres	299	736	685	350
Dépôts et caution.	90	4	-	94
TOTAL	6 726	812	726	6 812

La diminution des titres de participation pour 41 k€ correspond à la cession de la totalité des parts de la société Numéri+ vendues pour un euro symbolique conformément à l'acte de cession signé par les parties le 2 décembre 2008. La valeur en diminution représente le coût historique de la participation d'Infotel SA dans cette société.

Infotel SA a investi par ailleurs dans une nouvelle société par actions simplifiée dénommée Harwell Management à hauteur de 100 % du capital pour 72 k€. Cette société, créée le 26 décembre 2008, a pour objet social de réaliser des prestations de conseil dans le domaine informatique.

Les actions propres détenues dans le cadre des programmes de rachat sont au nombre de 10 663 actions pour une valeur unitaire de 18,02 € d'une part et de 4 193 actions pour une valeur unitaire de 37,66 € d'autre part, soit 14 856 actions propres détenues au 31 décembre 2008. Pour la première catégorie d'actions propres, aucun mouvement n'est intervenu au cours de l'exercice 2008. Pour la deuxième catégorie d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de tenue de marché, le teneur de marché Gilbert Dupont a acheté 19 725 actions propres et en a vendu 17 508 pour le compte d'Infotel au cours de l'exercice 2008.

e) Provisions

Provisions					
	31/12/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2008
Provision retraite	53	51	-	-	104
Provision prime 10 ans	3	1	-	-	4
TOTAL	56	52	-	-	108

La société a souscrit en 2004 un contrat d'assurance pour couvrir les indemnités de départ en retraite. L'actif du régime au titre de ce contrat suite aux versements effectués en 2004 et 2005 s'élève à 143 k€.

Aucun versement complémentaire n'a été réalisé au cours des années 2007 et 2008.

L'engagement actuariel au titre du régime des indemnités de départ à la retraite s'élève à 247 k€.

La provision comptabilisée correspond au net entre l'engagement et l'actif du régime.

f) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont toutes à échéance de moins d'un an. Elles correspondent aux factures émises et non payées à la clôture de l'exercice, ces dernières correspondant aux licences livrées et aux prestations de maintenance effectuées à la date de clôture de l'exercice. Les factures à établir s'élèvent au 31 décembre 2008 à 530 k€, correspondant à hauteur de 527 k€ aux royalties à facturer à IBM pour ses ventes du quatrième trimestre 2008, calculées selon la méthode décrite ci-dessus et à hauteur de 3 k€ à des prestations de formation intragroupe avec une filiale.

Au 31 décembre 2008, la créance détenue sur un client est provisionnée à hauteur de 100 % du fait du risque accru de la non solvabilité de celui-ci, soit pour 27 k€ H.T. La provision est constatée dans le compte de résultat en 2008. Compte tenu de l'absence d'aléas de recouvrement pour les autres clients, aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée.

Les créances clients envers les entreprises liées s'élèvent à 131 k€ au 31 décembre 2008.

g) Autres créances

Elles s'élèvent à 1 434 k€ au 31 décembre 2008 contre 617 k€ au 31 décembre 2007 et correspondent aux créances relatives (en k€) :

	2008	2007
à l'impôt sur les sociétés pour	837 k€	93 k€
- à la TVA pour	596 k€	522 k€
- à d'autres créances diverses pour	1 k€	2 k€

Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

La créance d'impôt sur les sociétés est notamment liée aux effets de l'intégration fiscale et de l'excédent de versements d'acomptes par les filiales intégrées (voir section t – impôt sur les sociétés).

h) Valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2008, est la même que sa valeur comptable soit 723 k€.

Infotel détient au 31 décembre 2008 1 500 k€ en dépôt à vue rémunéré à taux fixe.

La société considère que son risque lié à l'évolution des marchés financiers est inexistant.

i) Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 140 k€ au 31 décembre 2008. Elles concernent essentiellement des loyers et des charges locatives payées d'avance (98 k€), des charges d'assurance (14 k€) et des frais de publication (21 k€).

j) Emprunts et dettes financières diverses

La société n'a recours à aucun emprunt.

Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2008 à 631 k€ contre 611 k€ au 31 décembre 2007 comme indiqué ci-après et sont exclusivement intragroupe :

	2008	2007
- Dettes intragroupes liées à l'intégration fiscale	446 k€	0 k€
- Dette Infotel Corporation	185 k€ (soit 260 k\$)	611 k€ (soit 900k\$)

k) Fournisseurs et comptes rattachés

Les factures à recevoir totalisent au 31 décembre 2008 un montant de 240 k€. Elles représentent des frais généraux usuels, dont l'échéance est à moins d'un an.

Les dettes envers les entreprises liées s'élèvent à 932 k€.

l) Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en k€)

	2008	2007
Personnel :	7 k€	7 k€
Organismes sociaux :	118 k€	116 k€
TVA :	74 k€	37 k€
Autres Impôts et taxes :	25 k€	25 k€

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance de moins d'un an.

m) Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2008, les produits constatés d'avance pour 84 k€ correspondent à l'étalement prorata temporis des contrats de maintenance contre 53 k€ pour l'exercice précédent. Au 31 décembre 2008, il n'existe pas de produits constatés d'avance liés à des prestations de service attachées à des logiciels contre 57 k€ pour l'exercice précédent.

n) Écarts de change passif

Au 31 décembre 2008, les comptes annuels d'**Infotel** SA ne font pas ressortir d'écart de change passif contre 125 k€ pour l'exercice précédent.

o) Produits d'exploitation

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

	2008	2007
Hors groupe France	1 900 k€	1 638 k€
Hors groupe USA :	3 248 k€	3 513 k€
Hors groupe Europe :	190 k€	147 k€
Intragroupe France :	1 735 k€	1 829 k€
Intragroupe USA :	578 k€	523 k€
Intragroupe Europe :	52 k€	83 k€
Total	7 703 k€	7 733 k€

Infotel SA opère sur un seul secteur d'activité, la commercialisation de logiciels. Pour la mise en place de ces derniers, elle peut être amenée à réaliser de manière occasionnelle des prestations de services. Au 31 décembre 2008, ces prestations s'élèvent à 240 k€ contre 224 k€ en 2007.

La facturation intragroupe concerne :

- pour la France, les honoraires de management du Groupe et la formation du personnel des filiales ;
- pour l'Europe et les USA, les royautés liées à la vente des produits **Infotel** à l'étranger.

p) Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 1 179 k€ contre 352 k€ l'exercice précédent et sont composés de dividendes d'**Infotel** Corporation pour 700 000 \$ convertis en euros à 454 k€, d'intérêts sur des comptes à terme en euros ou en dollars pour 262 k€, de gain de change pour 402 k€ et de plus-values sur VMP ou actions pour 61 k€.

q) Charges Financières

Les charges financières s'élèvent en 2008 à 44 k€ contre 426 k€ en 2007, correspondant exclusivement cette année à des moins-values sur cession d'actions. L'exercice précédent, les charges financières étaient composées de pertes de change pour 414 k€.

r) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une perte de 42 k€ qui se compose essentiellement de la valeur historique des titres de Numeri+ (41 k€) pour laquelle **Infotel** SA a cédé l'intégralité de ses parts en date du 31 décembre 2008 pour 1 €.

s) Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et sur le revenu réalisé avec le client IBM. Pour se couvrir du risque de baisse du dollar, la société a vendu à terme au 31 décembre 2008, 2 500 000 \$, dont l'échéance est au 31/01/2009. Elle n'a pas procédé à d'autres couvertures pour ces risques. Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires pouvant être affectée par une variation du dollar US est d'environ 3 800 k€ soit 49 % du chiffre d'affaires de la société.

t) Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôts d'**Infotel** SA sur les bénéfices s'élève pour l'exercice 2008 à 544 k€ contre 807 k€ en 2007, déterminée conformément aux règles fiscales et aux taux en vigueur. Du fait notamment des nouvelles règles fiscales plus avantageuses en la matière, le produit de crédit d'impôt recherche enregistré sur l'exercice s'élève à 274 k€ contre 96 k€ en 2007.

Infotel SA a opté le 1^{er} janvier 2008 pour une intégration fiscale qui inclut deux filiales, **Infotel** Conseil et **Odaxys**, toutes les deux détenues directement ou indirectement à plus de 95 %. Conformément à la loi et du fait de la première année d'intégration, chacune des sociétés a payé directement ses acomptes à l'administration fiscale.

Au 31 décembre 2008, conformément aux conventions d'intégration fiscale adoptées par chacune des parties à l'intégration, la société mère constate une dette ou une créance vis-à-vis de sa filiale qui détermine de son côté l'impôt sur les bénéfices comme si elle était imposée séparément.

Au 31 décembre 2008 :

- **Infotel SA** a une dette vis-à-vis d'Infotel Conseil de 351 k€ qui se décompose de la manière suivante :
 - Acomptes payés par la filiale : 1 970 k€
 - Charge d'intégration fiscale de la filiale : 1 659 k€

- **Infotel SA** a une dette vis-à-vis d'Odaxys de 135 k€ qui se décompose de la manière suivante :
 - Acomptes payés par la filiale : 268 k€
 - Charge d'intégration fiscale de la filiale : 133 k€

Au 31 décembre 2008, toutes les sociétés étant bénéficiaires, il n'y a pas d'économie d'impôt liée à l'intégration. La convention prévoit qu'en cas d'économie constatée, celle-ci est constatée dans les comptes sociaux d'**Infotel SA**.

3 Effectifs de fin de période

Infotel SA a un effectif au 31 décembre 2008 de 7 personnes, dirigeants inclus, inchangé au cours de l'exercice.

4 Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux organes de direction et à raison des fonctions qu'ils exercent dans le groupe **Infotel** s'élève pour l'exercice 2008 à 727 k€. Le montant des engagements provisionnés pour les indemnités de fin de carrière est de 234 k€. Il est couvert par un actif d'assurance à hauteur de 135 k€.

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de l'exercice 2008.

5 Engagements

Engagements de retraite et autres avantages :

Il n'a été mis en place ni régime additif, ni régime différentiel donnant lieu à versements futurs de pension complémentaire aux retraités d'Infotel, soit en prestations définies, soit en cotisations définies.

Conformément à la loi du 4 mars 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, les salariés d'**Infotel** bénéficient d'un droit individuel à la formation. Les droits acquis par les salariés de la société au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à 220 heures. Aucune demande de DIF n'a été formulée au cours de l'année et aucun engagement provisionné.

Engagements financiers reçus ou donnés hors crédit-bail :

Néant

Engagement de crédit-bail : Néant

À la connaissance de la société, la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

6 Événements postérieurs à la clôture

Au 31 décembre 2008, il n'existe aucun événement a posteriori ayant un impact sur l'établissement des états financiers 2008.

7 Liste des filiales et participations et information sur les dettes et créances envers les entreprises liées

La société **Infotel SA** est la société mère du groupe **Infotel**. Pour les données à l'origine en devises, il a été retenu les taux de conversion suivants :

- Cours de clôture des devises pour les comptes de bilan (arrondi) :
1 \$ = 0,70946 € - 1 £ = 1,02719 €
- Cours moyen des devises pour le compte de résultat (arrondi) :
1 \$ = 0,68341 € - 1 £ = 1,25968 €

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre 2008 (données en k€).

k€	Infotel Conseil	Infotel Corporation	Infotel GmbH	Infotel Software
Capital	6 480	1	26	1
Capitaux propres (hors capital et avant résultat)	16 304	8	-24	1
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%
Valeur d'inventaire 31/12/2008	6 268	1	26	1
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Prêts et avances consentis	-	-	-	-
Cautions données en faveur de la filiale	-	-	-	-
Chiffres d'affaires hors taxes	75 264	700	75	-
Résultat 2008	4 855	30	9	-1
Dividendes encaissés de la filiale	-	454	-	-
Créances sur la filiale	111	0	90	-
Dettes sur la filiale	1 319	254	-	-

Ce tableau ne prend pas en compte la société Harwell Management, créée le 26 décembre 2008, et dont l'activité n'avait pas démarré au 31 décembre 2008.

20.4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Infotel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 (o) « Produits » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Votre société procède systématiquement à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, selon les modalités décrites dans la note 13 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que cette note donne une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Cenon et Paris-La Défense, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Infotel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice..

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Reconnaissance du revenu » expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme décrit dans la note « Titres de participation » de l'annexe, les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient durablement inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et notamment par référence aux flux futurs de trésorerie d'exploitation actualisés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité déterminées et à revoir les calculs effectués par votre société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Cenon et Paris-La Défense, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Infotel Corporation

Nature et objet

Convention de trésorerie.

Modalités

Votre société a conclu avec sa filiale Infotel Corporation une convention de trésorerie non rémunérée. Le solde du compte courant au 31 décembre 2008 s'élève ainsi à \$ 260 000.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Cenon et Paris-La Défense, le 29 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.5. DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice clos le 31 décembre 2008.

20.6. INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

La société publie des informations financières tous les trimestres. La dernière concerne le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2009 publiée le 29 avril 2009. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'examen ou d'audit.

20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société a la volonté de verser des dividendes, sans toutefois avoir arrêté une politique ferme en matière de répartition de ses bénéfices entre dividendes et financement des activités. Depuis son introduction en Bourse, **Infotel** a toujours procédé à la distribution d'un dividende.

Ces dividendes se sont élevés, au titre des exercices précédents, à :

- 2005 : dividende par action de 0,60 € ;
- 2006 : dividende par action de 1 € ;
- 2007 : dividende par action de 3,5 €

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 26 mai 2009 le versement d'un dividende de 3 € par action,

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement seront prescrits au profit de l'État (article 2277 du Code Civil).

20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Néant.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2009, le capital social est de 2 542 560 € divisé en 1 271 280 actions de 2 euros chacune.

21.1.1. Évolution du capital depuis la création de la société

Date	Nature de l'opération	Augmentation du capital	Prime d'apport ou d'émission	Nombre total d'actions	Nominal des actions	Montant du capital
31 décembre 1979	Constitution	150 000 F	0	1 500	100 F	150 000 F
3 juin 1982	Incorporation réserves	450 000 F	0	1 500	400 F	600 000 F
7 juin 1983	Incorporation réserves	1 800 000 F	0	1 500	1 600 F	2 400 000 F
17 juin 1987	Incorporation réserves	900 000 F	0	1 500	2 200 F	3 300 000 F
17 juin 1987	Division du nominal par 22		0	33 000	100 F	3 300 000 F
30 mai 1988	Incorporation réserves	1 200 000 F	0	45 000	100 F	4 500 000 F
31 décembre 1992	Apports en numéraire (1)	14 800 F	525 F	45 148	100 F	4 514 800 F
31 décembre 1995	Apports en numéraire (1)	33 200 F	525 F	45 480	100 F	4 548 000 F
8 juillet 1998	Incorporation réserves	4 548 000 F	0	90 960	100 F	9 096 000 F
8 juillet 1998	Division du nominal par 10		0	909 600	10 F	9 096 000 F
21 janvier 1999	Apports en numéraire	2 550 000 F	165,99 F	1 164 600	10 F	11 646 000 F
31 mai 2001	Incorporation réserves	3 632 550 F	0	1 164 600	13,11 F	15 278 550 F
31 décembre 2003	Apports en numéraire (1)	4 000 €	7,91 €	1 166 600	2 €	2 233 200 €
31 décembre 2004	Apports en numéraire (1)	17 000 €	7,91 €	1 175 100	2 €	2 350 200 €
31 décembre 2005	Apports en numéraire (1)	22 160 €	24,58 €	1 186 180	2 €	2 372 360 €
31 décembre 2006	Apports en numéraire (1)	7 876 €	28,46 €	1 204 140	2 €	2 408 280 €
31 décembre 2007	Apports en numéraire (1)	30 040 €	24,75 €	1 219 160	2 €	2 438 320 €
23 mai 2008	Incorporation de réserves (2)	70 480 €	0	1 254 400	2 €	2 508 800 €
31 décembre 2008	Apports en numéraire (1)	33 760 €	28,34 €	1 271 280	2 €	2 542 560 €

(1) souscription de salariés bénéficiaires d'un plan d'options de souscription d'actions.

(2) attribution définitive d'actions gratuites.

Les actions et les actifs de la société ne font l'objet d'aucun nantissement.

21.1.2. Actions autorisées non encore émises

Assemblée	Type de délégation	Montant autorisé	Délai	Montant utilisé
24 mai 2007	Option de souscription d'actions	200 000 euros (100 000 actions)	24 juillet 2010	0
24 mai 2007	Émission d'actions et de valeurs mobilières	1 250 000 euros (625 000 actions)	24 juillet 2009	0
23 mai 2006	Actions gratuites	237 262 euros (118 631 actions)	23 juillet 2009	88 625 actions
29 mai 2008	Rachat d'actions propres	243 832 euros (121 916 actions)	29 novembre 2009	88 625 actions

L'ensemble des actions dilutives non émises en circulation au 31 décembre 2008 représente une dilution potentielle d'environ 5,10 % du capital social à cette date.

21.1.3. Actions non représentatives du capital

Il n'existe pas d'actions non représentatives du capital.

21.1.4. Actions autodétenues

Conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale peut autoriser la Société à acheter en Bourse ses propres actions à concurrence d'un montant maximal de 10 % des actions composant le capital social, en vue d'animer le marché ou la liquidité de l'action, par le biais d'un prestataire d'investissement, effectuer des opérations de croissance externe, annuler les actions acquises, les attribuer aux titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital ou les attribuer à des salariés et mandataires sociaux dans le cadre d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuite d'actions ou d'un plan d'épargne d'entreprise.

Toute autorisation de l'Assemblée générale doit fixer les conditions de l'opération, et notamment les prix maximaux d'achat et le délai dans lequel l'acquisition pourra être faite, n'excédant pas dix-huit mois.

Dans ce cadre, les assemblées générales statuant sur les comptes des exercices 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 ont accordé de telles autorisations.

Au 31 décembre 2007, la société détenait 12 639 actions de 2 € de valeur nominale chacune, représentant une valeur comptable de 300 milliers d'euros.

L'Assemblée générale du 29 mai 2008 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir en Bourse un nombre maximum de 121 916 actions (10 % du capital social) conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et a fixé le prix maximum d'achat à 160 % de la moyenne des 20 derniers cours de bourse.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale du 24 mai 2007.

Cette autorisation n'a donné lieu à aucun achat d'actions propres dans le cadre du programme de rachat, et ce, entre le 29 mai 2008 et le 17 mars 2009. Au 31 décembre 2008, la Société détenait 14 856 actions propres dont 10 663 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat et 4 193 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Les opérations effectuées au titre du contrat de liquidité conclu avec la société Gilbert Dupont, sont les suivantes entre le 29 mai 2008 et le 17 mars 2009 :

	Quantité	CUMP	Montant brut
Achat	12 954	40,2659 €	521 605 €
Vente	10 525	39,28374 €	413 461 €

21.1.5. Valeurs mobilières complexes

Il n'existe pas de valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription.

21.1.6. Droits d'acquisition et/ou d'obligation au capital non libéré

Il n'existe pas de droit d'acquisition et/ou d'obligation attaché au capital souscrit, mais non libéré.

21.1.7. Options ou accords conditionnels pour les membres du Groupe

Il n'existe pas de parts de capital appartenant à un membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel.

21.1.8. Historique du capital social

Voir le tableau ci-dessus au paragraphe 21.1.1 « Évolution du capital depuis la création de la société » en page 125.

21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1. Objet social

L'article 3 des statuts définit l'objet de la Société comme suit :

« La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, et dans les domaines suivants :

- tout conseil et prestations de services en informatique et télématique ;
- l'analyse, la programmation, la réalisation et la vente de logiciels ;
- l'activité de conseil, d'expertise et d'audit en ce qui concerne l'achat de matériel informatique, le développement de programmes d'application ou de systèmes et l'organisation des départements informatiques ;
- l'assistance à la réalisation de réseaux de télétransmission ;
- la formation du personnel ;
- la location, la vente de matériel électronique ou de son usage partiel ;
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières, mobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés et à tous objets similaires ou connexes. »

21.2.2. Membres des organes d'administration et de direction

Les articles 16, 17 et 20 des statuts définissent respectivement la composition du conseil d'administration, son organisation et sa direction et la Direction générale comme suit :

Article 16 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 - Sauf dérogations légales, la Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

2 - En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

3 - Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins CINQ actions.

4 - La durée des fonctions des administrateurs est de SIX années.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

5 - Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

6 - Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

7 - En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. À défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'assemblée ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8 - Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9 - Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Article 17 – ORGANISATION ET DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 - Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un président et détermine sa rémunération. Il fixe la durée des fonctions du président qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

2 - Nul ne peut être nommé président du Conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

3 - Le président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

4 - En cas d'absence ou d'empêchement du président, le Conseil d'administration désigne le Président de la réunion.

5. Le Conseil d'administration nomme un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Article 20– DIRECTION GÉNÉRALE

Modalités d'exercice

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la direction générale de la Société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le Conseil d'administration. La délibération du Conseil relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'administration reste valable aussi longtemps que le Conseil d'administration ne décide pas de changement de la modalité de l'exercice de la direction générale.

Le changement de la modalité d'exercice de la direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Direction générale

En fonction de la modalité d'exercice retenue par le Conseil d'administration, le président ou le directeur général assure sous sa responsabilité la direction générale de la Société.

Le Directeur général est nommé par le Conseil d'administration qui fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le Directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite d'âge aura été atteinte, le Directeur général est réputé démissionnaire d'office et il est procédé à la désignation d'un nouveau Directeur général.

Le Directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. La révocation du Directeur général non président peut donner lieu à des dommages intérêts si elle est décidée sans juste motif.

Pouvoirs du Directeur général

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au Conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du Conseil d'administration ou par une autre personne, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur général avec le titre de Directeurs généraux délégués.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à cinq.

En accord avec le directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs généraux délégués et fixe leur rémunération.

À l'égard des tiers, le Directeur général délégué ou les Directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du Directeur général, les Directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur général.

Les Directeurs généraux délégués sont révocables, sur proposition du Directeur général, à tout moment. La révocation des directeurs généraux délégués peut donner lieu à des dommages intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Les actionnaires ne sont responsables des pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales.

Les héritiers, créanciers, ayants droit ou autres représentant d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la Société, ni en demander le partage ou la licitation. Ils ne peuvent en aucun cas s'immiscer dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en remettre aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'une augmentation ou d'une réduction du capital, d'une fusion ou de toute autre opération, les titulaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis ne pourront exercer ce droit qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du regroupement et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente des actions nécessaires.

Sauf interdiction légale, il sera fait masse, au cours de l'existence de la Société ou lors de sa liquidation, entre toutes les actions des exonérations et imputations fiscales ainsi que de toutes taxations susceptibles d'être supportées par la Société, avant de procéder à toute répartition ou remboursement, de telle manière que, compte tenu de la valeur nominale et de leur jouissance respectives, les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette.

Droits de vote double

Cependant il existe également des actions à droit de vote double. L'assemblée générale du 8 juillet 1998 a décidé de conférer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Au terme de cette décision, le délai de détention permettant l'attribution d'un droit de vote double court de manière rétroactive à compter de l'assemblée générale du 8 juillet 1998. Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété.

En application de l'article 27 des statuts, le droit de vote double peut être supprimé par une décision de l'assemblée générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires, propriétaires des actions de la catégorie concernée.

Au 31 mars 2009 le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 665 523.

21.2.4. Modifications des droits des actionnaires

Toute modification des droits des actionnaires envisageables concerne l'acquisition de droit de vote double (cf. paragraphe 21.2.3 ci-dessus).

21.2.5. Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

La convocation, la tenue et le vote en assemblées générales s'effectuent conformément à la loi. L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires titulaires d'au moins une action, lesquels exercent leur droit de vote dans les conditions fixées par les statuts. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la Société cinq jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'administration ou par un membre du Conseil d'administration délégué à cet effet par le Conseil ou, à défaut, par une personne désignée par l'Assemblée. Les fonctions de scrutateur sont remplies par deux membres de l'assemblée disposant du plus grand nombre de voix, et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux conformément à la législation. Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la législation.

En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion contenant les indications prévues par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 est publié au Balo au moins trente jours avant la réunion de l'assemblée des actionnaires.

21.2.6. Changement de contrôle

Il n'existe dans les statuts aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

21.2.7. Franchissements des seuils

Les statuts de la Société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

En conséquence, tout actionnaire qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des dispositions de l'article 233-7 du Code de commerce, un nombre d'actions qui représenterait un pourcentage de participation au moins égal aux seuils légaux suivants : 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 %, 95 % du capital social, devrait informer la Société du nombre d'actions qu'il possède dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

En cas de non-respect de cette obligation, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée seront privées du droit de vote dans les conditions et limites prévues par la loi.

Tout actionnaire, dont la participation au capital deviendrait inférieure à l'un des seuils susvisés, est également tenu d'en informer la Société dans le même délai de quinze jours.

21.2.8. Modifications du capital social

Les statuts ne prévoient aucune condition plus stricte que celles prévues par la loi en cas de modification du capital social, qu'il s'agisse d'une augmentation ou d'une diminution.

Il convient de respecter les conditions énoncées par la loi.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Non applicable

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Non applicable

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques concernant la société peuvent être consultés au siège social :
Tour Gallieni II
36, avenue du Général-de-Gaulle
93175 Bagnolet Cedex.

Les informations concernant la société sont disponibles sur son site Internet à l'adresse : www.infotel.com.

On peut, en particulier, y consulter :

- le calendrier d'information financière ;
- les communiqués de presse ;
- les rapports annuels ;
- les notes d'analyse ;
- les questions des actionnaires.

À titre indicatif, le calendrier de communication financière 2009 est le suivant :

- | | |
|---------------------------|---|
| • 28 janvier 2009 | Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2008 |
| • 18 mars 2009 | Résultats 2008 audités |
| • 19 mars 2009 matin | Réunion d'analystes |
| • 29 avril 2009 | Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2009 |
| • 26 mai 2009 soir | Assemblée générale des actionnaires |
| • 30 juillet 2009 | Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2009 |
| • 31 août 2009 | Résultats 1 ^{er} semestre 2009 audités |
| • 17 septembre 2009 matin | Réunion d'analystes |
| • 21 octobre 2009 | Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2009 |
| • 28 janvier 2010 | Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2009 |

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Le paragraphe 7.2.4 en page 35 détaille les informations sur les participations.

26. INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

Non applicable

